



# Rapport de la démographie médicale des Chirurgiens plasticiens et esthétiques

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé  
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes  
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75  
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

**LES CHIRURGIENS PLASTICIENS ET ESTHÉTIQUES  
LIBÉRAUX ET/OU MIXTES  
EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Version au 26 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"**

**I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE**

2

**1. Cadre méthodologique et de référence**

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

**1.1 - Méthodologie du recensement**

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

### **1.2 - Critères retenus**

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;

- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).
- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

## **2. Définition des Territoires de santé des Chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes**

### **Un territoire de santé au sens géographique !**

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

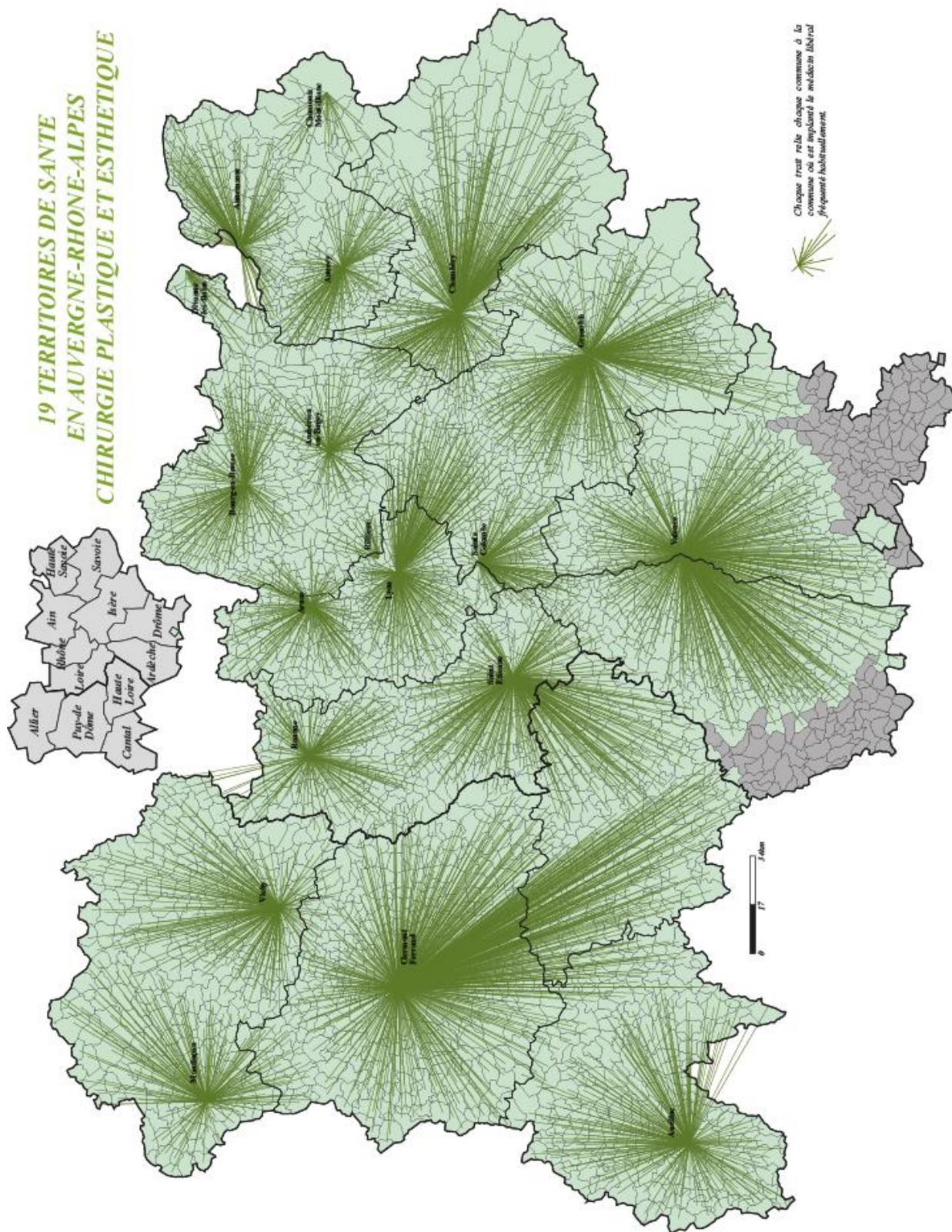
**« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »**

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

**19 bassins d'activités et/ou territoires de santé**

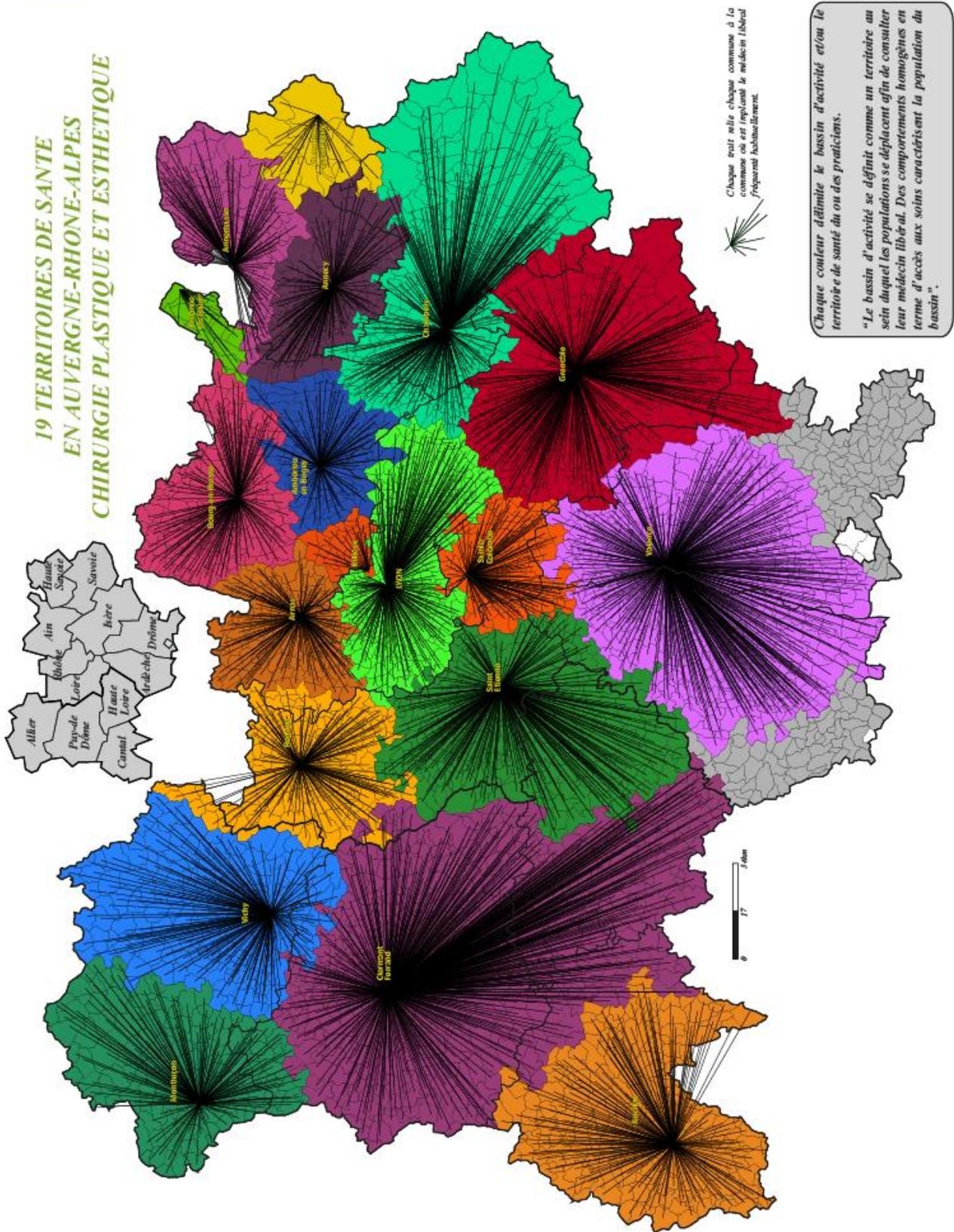
19 TERRITOIRES DE SANTE  
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES  
CHIRURGIE PLASTIQUE ET ESTHETIQUE



Identification des bassins d'activité et/ou Territoires de santé des médecins spécialistes libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

19 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE PLASTIQUE ET ESTHETIQUE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2016  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

## II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

### 1. Le nombre de chirurgiens plasticiens et esthétiques en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **83 chirurgiens plasticiens et esthétiques**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	—	—
Allier	343 062	2	2,4
Ardèche	322 381	—	—
Cantal	146 618	1	1,2
Drôme	499 159	3	3,6
Isère	1 243 597	11	13,3
Loire	757 305	3	3,6
Haute-Loire	226 565	—	—
Puy-de-Dôme	644 216	6	7,2
Rhône	1 801 885	44	53,0
Savoie	426 924	5	6,0
Haute-Savoie	783 127	8	9,6
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

### Mode d'exercice

**70** chirurgiens plasticiens et esthétiques, soit 84,3% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

**13** chirurgiens plasticiens et esthétiques, soit 15,7% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

### Secteur conventionnel

**1** seul chirurgien plasticien et esthétique, soit 1,2% des praticiens, est en Secteur 1.

**74** chirurgiens plasticiens et esthétiques, soit 89,2% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 2 OPTAM.

**8** chirurgiens plasticiens et esthétiques ne sont pas "conventionné".

## 2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

### **1,1 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants**

**soit une desserte médicale d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte pour 94 229 habitants.**

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018<sup>1</sup>** : 94 chirurgiens plasticiens et esthétiques (tous modes confondus), dont 68% de libéraux stricts (64 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux exclusifs) et 20% de mixtes (19 chirurgiens plasticiens et esthétiques mixtes), **soit un total de 83 chirurgiens plasticiens et esthétiques à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,1 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 1,3 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018<sup>2</sup>** : 101 chirurgiens plasticiens et esthétiques (tous modes confondus), dont 70% de libéraux stricts (71 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux exclusifs) et 18% de mixtes (18 chirurgiens plasticiens et esthétiques mixtes), **soit un total de 89 chirurgiens plasticiens et esthétiques à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **1,1 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 1,3 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie<sup>3</sup>** : 80 chirurgiens plasticiens et esthétiques (tous modes confondus), dont 76% de libéraux stricts (61 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux stricts) et 24% de mixtes (19 chirurgiens plasticiens

<sup>1</sup> Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

<sup>2</sup> Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

<sup>3</sup> Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2016

et esthétiques mixtes), **soit un total de 80 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **1,0 chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte** pour 100 000 habitants (France = 1,1 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 4 groupes (*tab. n° 2*) :

**Tableau n° 2** : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	–	–	–
Allier	343 062	2	0,6	171 531
Ardèche	322 381	–	–	–
Cantal	146 618	1	0,7	146 618
Drôme	499 159	3	0,6	166 386
Isère	1 243 597	11	0,9	113 054
Loire	757 305	3	0,4	252 435
Haute-Loire	226 565	–	–	–
Puy-de-Dôme	644 216	6	0,9	107 369
Rhône	1 801 885	44	2,4	40 952
Savoie	426 924	5	1,2	85 385
Haute-Savoie	783 127	8	1,0	97 891
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>1,1</b>	<b>94 229</b>

(\*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

- **1<sup>er</sup> groupe** : département ne comptant aucun praticien de cette spécialité, en activité principale : les départements de **l'Ain**, de **l'Ardèche** et de **la Haute-Loire**.
- **2<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Loire**, de **l'Allier**, de **la Drôme** et **du Cantal**.
- **3<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Isère**, **du Puy-de-Dôme** et de **la Haute-Savoie**.

- **4<sup>e</sup> groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Savoie** et **du Rhône**.

### **3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA**

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette faible répartition structurée autour des principaux foyers urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes ne concerne que **27 communes**, soit un taux d'encadrement des communes<sup>4</sup> de **0,7%**, soit l'un des niveaux le plus bas, et le taux de couverture<sup>5</sup> de la population est de près de **22,0%**. Concrètement, **21,6%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit près d'un quart des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 12 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **0,9%**. Concrètement, **25,0%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie principalement marquée par un contexte global de très faible niveau de l'encadrement médical.

En effet, **12 Territoires de santé (63,2%** des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (1,1 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 10 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 0,9 chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de **Saint-Étienne**, de **Vichy**, de **Valence**, de **Sainte-Colombe**, de **Roanne**, de **Montluçon**, d'**Aurillac**, d'**Arnas**, de **Clermont-Ferrand** et d'**Ambérieu-en-**

<sup>4</sup> Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

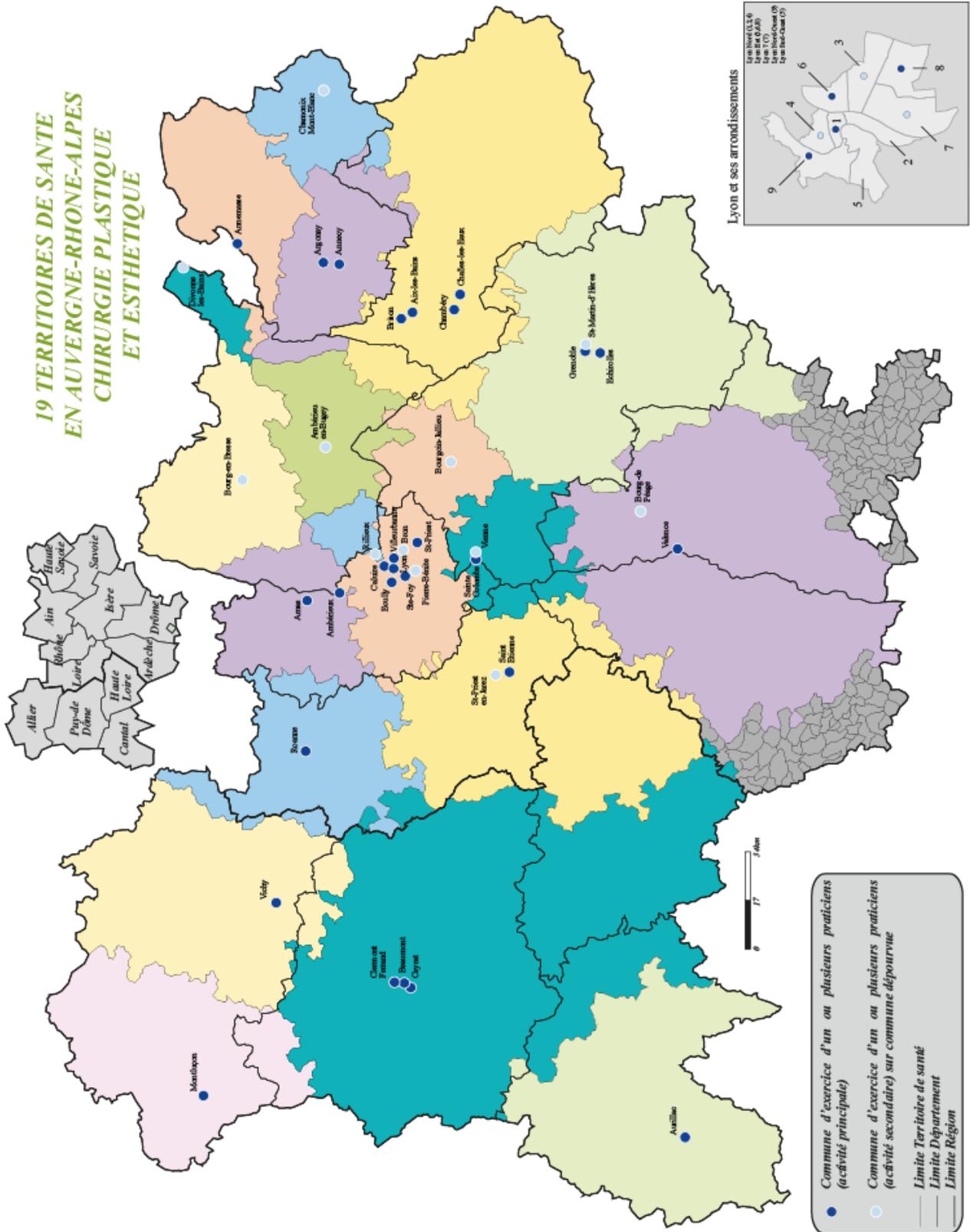
<sup>5</sup> Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

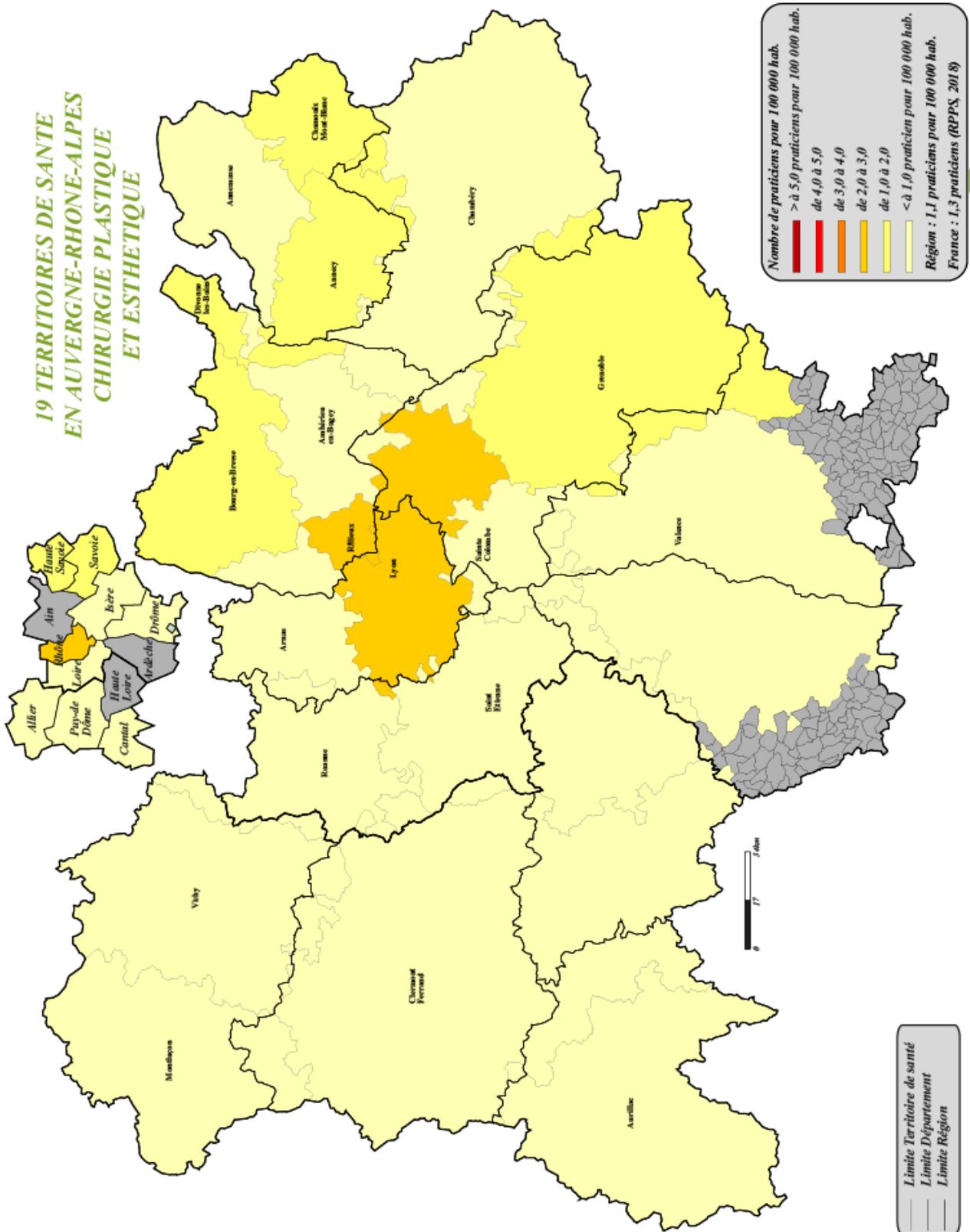
**Bugey** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **7 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit **36,8%** des territoires de santé. Parmi ces territoires, 4 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 1,3 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Grenoble**, de **Chamonix-Mont-Blanc**, de **Rillieux-la-Pape** et de **Lyon**.

Localisation des communes où exerce au moins un praticien à activité libérale et/ou mixte :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

19 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE PLASTIQUE ET ESTHETIQUE





**Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
42218	Saint-Étienne	738 262	2	0,3	369 131
03310	Vichy	228 196	1	0,4	228 196
26362	Valence	682 815	3	0,4	227 605
69189	Sainte-Colombe	221 319	1	0,5	221 319
42187	Roanne	193 660	1	0,5	193 660
03185	Montluçon	141 023	1	0,7	141 023
15014	Aurillac	133 601	1	0,7	133 601
69013	Arnas	242 684	2	0,8	121 342
63113	Clermont-Ferrand	720 571	6	0,8	120 095
01004	Ambérieu-en-Bugey*	115 406	1	0,9	115 406
74012	Annemasse	415 964	4	1,0	103 991
73065	Chambéry	502 558	5	1,0	100 512
74010	Annecy	340 791	4	1,2	85 198
01143	Divonne-les-Bains*	82 987	1	1,2	82 987
01053	Bourg-en-Bresse*	243 552	3	1,2	81 184
38185	Grenoble	786 513	11	1,4	71 501
74056	Chamonix-Mont-Blanc*	67 357	1	1,5	67 357
69286	Rillieux-la-Pape*	92 327	2	2,2	46 164
69123	Lyon	1 808 777	41	2,3	44 117
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>1,1</b>	<b>94 229</b>

moyenne régionale observée

16

(\*) Activités secondaires

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

#### 4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

##### 4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **42 chirurgiens plasticiens et esthétiques** (soit **48%** des chirurgiens plasticiens et esthétiques) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens plasticiens et esthétiques qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les chirurgiens plasticiens et esthétiques représentent un effectif de **78,30 ETP** pour 83 chirurgiens plasticiens et esthétiques à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

**Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.**

**Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :**

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	–	–
Allier	2	2,00
Ardèche	–	–
Cantal	1	1,00
Drôme	3	3,00
Isère	11	11,00
Loire	3	2,80
Haute-Loire	–	–
Puy-de-Dôme	6	6,00
Rhône	44	39,90
Savoie	5	4,60
Haute-Savoie	8	8,00
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>83</b>	<b>78,30</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)  
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey*	115 406	1	0,50
01053	Bourg-en-Bresse*	243 552	3	0,80
01143	Divonne-les-Bains*	82 987	1	0,20
03185	Montluçon	141 023	1	1,00
03310	Vichy	228 196	1	1,00
15014	Aurillac	133 601	1	1,00
26362	Valence	682 815	3	3,00
38185	Grenoble	786 513	11	11,00
42187	Roanne	193 660	1	1,20
42218	Saint-Étienne	738 262	2	1,80
63113	Clermont-Ferrand	720 571	6	6,00
69013	Arnas	242 684	2	1,80
69123	Lyon	1 808 777	41	35,20
69189	Sainte-Colombe	221 319	1	0,80
69286	Rillieux-la-Pape*	92 327	2	0,30
73065	Chambéry	502 558	5	4,60
74010	Annecy	340 791	4	4,00
74012	Annemasse	415 964	4	3,80
74056	Chamonix-Mont-Blanc*	67 357	1	0,20
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>78,30</b>

(\*) Activité secondaires

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

#### **4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"**

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas pour les territoires de santé d'**Ambérieu-en-Bugey**, de **Bourg-en-Bresse** et de **Divonne-les-Bains** dans le département de l'Ain ; de **Rillieux-la-Pape** dans le Rhône et de **Chamonix-Mont-Blanc** dans la Haute-Savoie, dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens installés dans d'autres départements.

## 5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, seuls **5 praticiens** (sur les 42 chirurgiens plasticiens et esthétiques ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **48%** des chirurgiens plasticiens et esthétiques de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens plasticiens et esthétiques qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de chirurgiens plasticiens et esthétiques exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

**Tableau n° 6 :** Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	—	—
Allier	2	—
Ardèche	—	—
Cantal	1	—
Drôme	3	—
Isère	11	—
Loire	3	—
Haute-Loire	—	—
Puy-de-Dôme	6	—
Rhône	44	4
Savoie	5	1
Haute-Savoie	8	—
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>83</b>	<b>5</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
69013	Arnas	2	1	—	—	1	—
69123	Lyon	41	3	—	1	—	2
73065	Chambéry	5	1	—	—	1	—
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>48</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

### ■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

13 chirurgiens plasticiens et esthétiques sur 83 (soit 15,7%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

21

**Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :**

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte	
		Effectifs	%
Ain	–	–	–
Allier	2	–	0,0
Ardèche	–	–	–
Cantal	1	–	0,0
Drôme	3	–	0,0
Isère	11	–	0,0
Loire	3	1	33,3
Haute-Loire	–	–	–
Puy-de-Dôme	6	1	16,7
Rhône	44	11	25,0
Savoie	5	–	0,0
Haute-Savoie	8	–	0,0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>83</b>	<b>13</b>	<b>15,7%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

## ■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

### - Pour l'activité principale :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'activité principale des 83 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes s'exerce presque exclusivement, et logiquement, en établissement de soins. Ainsi, plus de **90,0%** des praticiens exercent leur activité au sein d'établissements de soins, soit plus de neuf praticiens sur dix (*tab. n° 9*). L'activité en cabinet individuel, ainsi que celle en cabinet de groupe sont très nettement moins représentées, soit un seul praticien par cadre d'exercice (**1,2%** des praticiens).

22

**Tableau n° 9 :** Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	–	–	–	–
Allier	0,0	0,0	50,0	50,0
Ardèche	–	–	–	–
Cantal	0,0	0,0	100,0	0,0
Drôme	0,0	0,0	100,0	0,0
Isère	0,0	0,0	90,9	9,1
Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Loire	–	–	–	–
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	33,3	66,7
Rhône	2,3	0,0	97,7	0,0
Savoie	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Savoie	0,0	12,5	87,5	0,0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,2%</b>	<b>90,4%</b>	<b>7,2%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

### - En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

43 chirurgiens plasticiens et esthétique libéraux et/ou mixtes sur les 83 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, à savoir :

- en cabinet individuel : 1,00 ETP (soit 1,3%)
- en cabinet de groupe : 1,00 ETP (soit 1,3%)
- en établissement : 70,30 ETP (soit 89,8%)
- non renseigné : 6,00 ETP (soit 7,7%)

Les chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) particulièrement conséquente (hors activité salariée).

**Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey*	1	—	—	100,0	—	—
01053	Bourg-en-Bresse*	3	—	—	100,0	—	—
01143	Divonne-les-Bains*	1	—	—	100,0	—	—
03185	Montluçon	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
03310	Vichy	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
15014	Aurillac	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26362	Valence	3	0,0	0,0	100,0	0,0	1
38185	Grenoble	11	0,0	0,0	90,9	9,1	7
42187	Roanne	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	2	0,0	0,0	100,0	0,0	2
63113	Clermont-Ferrand	6	0,0	0,0	33,3	66,7	—
69013	Arnas	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69123	Lyon	41	2,4	0,0	97,6	0,0	28
69189	Sainte-Colombe	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69286	Rillieux-la-Pape*	2	—	—	100,0	—	—
73065	Chambéry	5	0,0	0,0	100,0	0,0	2
74010	Annecy	4	0,0	25,0	75,0	0,0	—
74012	Annemasse	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
74056	Chamonix-Mont-Blanc*	1	—	—	100,0	—	—
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>83</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,2%</b>	<b>90,4</b>	<b>7,2%</b>	<b>43</b>

(\*) Activités secondaires

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 7. Le vieillissement des praticiens

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'âge moyen des Chirurgiens plasticiens et esthétiques est de **53 ans**, il est de 54 ans pour les hommes, et de 48 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 53 ans.

**Tableau n° 11** : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	–	–	–	–	–	–
Allier	53	56	55	50,0	0,0	0,0
Ardèche	–	–	–	–	–	–
Cantal	56	–	56	100,0	0,0	0,0
Drôme	54	55	54	66,7	33,3	33,3
Isère	54	44	51	27,3	18,2	9,1
Loire	51	–	51	33,3	33,3	0,0
Haute-Loire	–	–	–	–	–	–
Puy-de-Dôme	54	64	55	66,7	50,0	16,7
Rhône	55	46	53	47,7	27,3	13,6
Savoie	54	–	54	60,0	60,0	20,0
Haute-Savoie	53	46	50	37,5	12,5	0,0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>54 ans</b>	<b>48 ans</b>	<b>53 ans</b>	<b>47,0%</b>	<b>27,7%</b>	<b>12,0%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est relativement faible, soit un écart de 6 années entre le département **du Cantal** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **56 ans**, et le département de **la Haute-Savoie** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **50 ans**.

**10 territoires de santé** sur les 19 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 53 ans, soit **52,6%** des territoires de santé des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **9 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 53 ans (*tab. n° 12*).

**48** chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **57,8%** des praticiens. L'indice de vieillissement<sup>6</sup> est de 1,4 ou 137 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **6 Territoires de santé**, soit **31,6%** des territoires de santé des chirurgiens plasticiens et esthétiques.

**39** chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **47,0%** des praticiens. Concrètement, près d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **11 Territoires de santé**, soit **57,9%** des territoires de santé des chirurgiens plasticiens et esthétiques.

**23** chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **27,7%** des praticiens. Concrètement, près de trois praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **3 Territoires de santé**, soit **15,8%** des territoires de santé des chirurgiens plasticiens et esthétiques.

**10** chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **12,0%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, aucun **Territoire de santé** n'est concerné par cette situation démographique.

---

<sup>6</sup> Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

**Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey*	40	–	40	1	–	–	–
01053	Bourg-en-Bresse*	44	45	44	3	–	–	–
01143	Divonne-les-Bains*	–	55	55	1	1	–	–
03185	Montluçon	53	–	53	1	–	–	–
03310	Vichy	–	56	56	1	1	–	–
15014	Aurillac	56	–	56	1	1	–	–
26362	Valence	54	55	54	3	2	1	1
38185	Grenoble	54	44	51	11	3	2	1
42187	Roanne	49	–	49	1	–	–	–
42218	Saint-Étienne	52	–	52	2	1	1	–
63113	Clermont-Ferrand	54	64	55	6	4	3	1
69013	Arnas	49	–	49	2	1	–	–
69123	Lyon	55	46	53	41	19	12	6
69189	Sainte-Colombe	56	–	56	1	1	–	–
69286	Rillieux-la-Pape*	48	–	48	2	–	–	–
73065	Chambéry	54	–	54	5	3	3	1
74010	Annecy	56	42	49	4	1	1	–
74012	Annemasse	51	55	52	4	2	–	–
74056	Chamonix-Mont-Blanc*	58	–	58	1	1	–	–
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>54 ans</b>	<b>48 ans</b>	<b>53 ans</b>	<b>83</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>10</b>

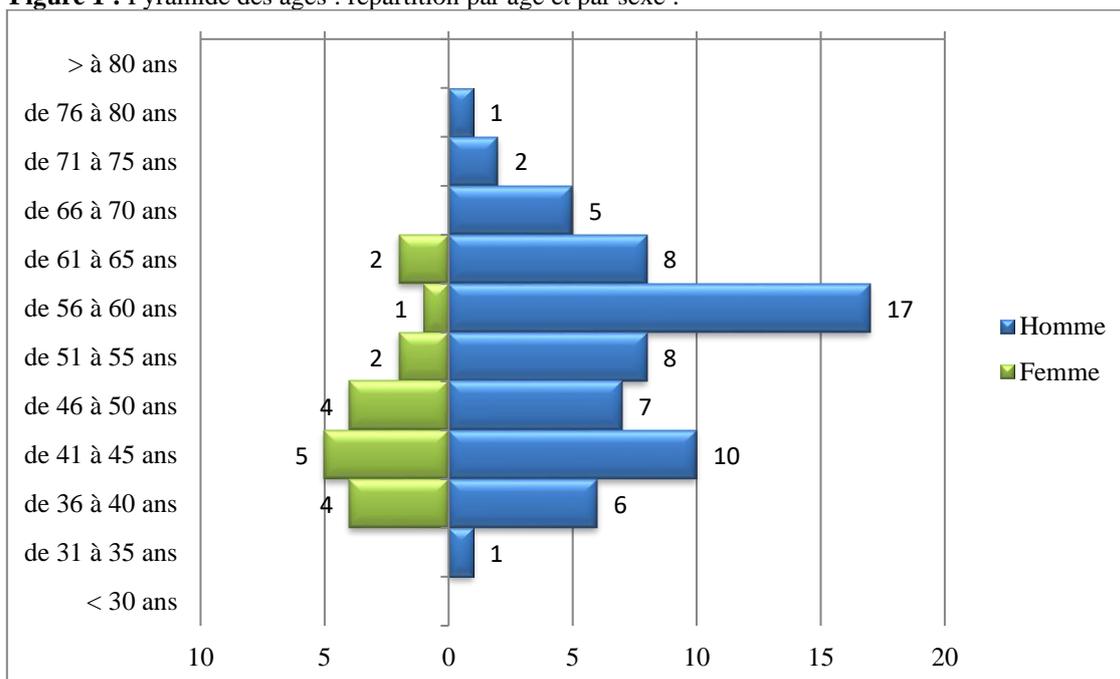
(\*) Activités secondaires

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

## 8. Le sexe ratio

■ Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Chirurgie Plastique et Esthétique est une spécialité pratiquée en grande partie par des hommes. En effet, 65 chirurgiens plasticiens et esthétiques sont des hommes (soit **78,3%** des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixte) et 18 sont des femmes (soit **21,7%** des praticiens) (*fig. n° 1*).

**Figure 1 :** Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, **le Puy-de-Dôme** et **le Rhône** sont les départements où les taux de masculinité sont particulièrement significatifs, plus de **80,0%** des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont des hommes, et même **100,0%** pour les départements **du Cantal**, de **la Loire** et de **la Savoie**. Seuls six départements sont concernés par la présence d'activité féminine, soit **le Puy-de-Dôme**, **le Rhône**, **la Drôme**, **l'Isère**, **la Haute-Savoie** et **l'Allier**. Parmi ces départements, les taux de féminité les plus conséquents ne concernent que le département de l'Isère, de la Haute-Savoie et de l'Allier, où **36,0%** à **50,0%** des chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

**Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :**

Les départements	Homme	Femme
Ain	–	–
Allier	50,0	50,0
Ardèche	–	–
Cantal	100,0	0,0
Drôme	66,7	33,3
Isère	63,6	36,4
Loire	100,0	0,0
Haute-Loire	–	–
Puy-de-Dôme	83,3	16,7
Rhône	81,8	18,2
Savoie	100,0	0,0
Haute-Savoie	62,5	37,5
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>78,3%</b>	<b>21,7%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ **Féminisation et temps partiel**

Précédemment, nous avons vu que seuls 5 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 42 chirurgiens plasticiens et esthétiques ayant répondu au questionnaire). Compte tenu du sex-ratio, 3 praticiens concernés sont des hommes, 2 sont des femmes.

■ **Féminisation et cadres d'activité**

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances semblent opposées, et quelques différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, l'établissement demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, mais les hommes sont plus nombreux à le plébisciter que les femmes.

**Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :**

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	1,5	0,0	1,2
Cabinet de groupe	0,0	5,6	1,2
Etablissement	92,3	83,3	90,4
Non communiqué	6,2	11,1	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

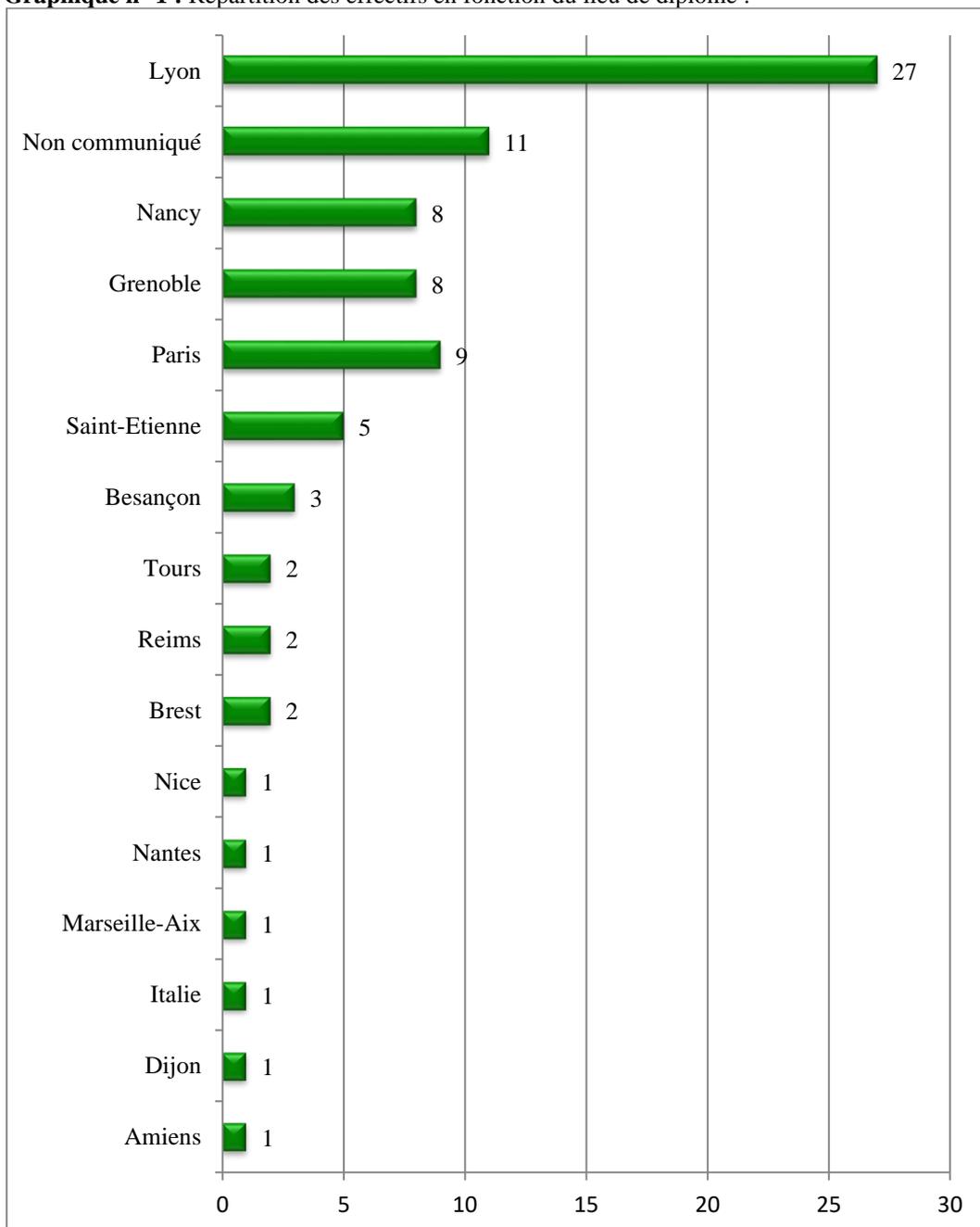
Toutefois, la seule différence repose sur le choix du cabinet individuel comme cadre d'exercice, uniquement présent chez les praticiens-hommes (1 seul praticien), et sur le choix du cabinet de groupe comme cadre d'exercice, uniquement présent chez les praticiens-femmes

(1 seul praticien), mais de nouveau le taux de réponse ne permet d'affiner cette analyse, notamment pour les hommes.

### 9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" moins développé que pour d'autres disciplines. En effet, **48,2%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

**Graphique n° 1** : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **48,2%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'importance de l'effet de « préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Ile-de-France : **10,8%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Grand-Est (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) : **9,6%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, pour les départements de **la Drôme, du Rhône** et de **la Savoie**, au moins de 60,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Isère, de la Loire** et de **la Haute-Savoie** où de 20,0% à 37,0% des praticiens sont issus des facultés régionales, mais surtout pour les départements de **l'Allier, du Cantal** et **du Puy-de-Dôme** où aucun praticien n'est issu des facultés régionales. Mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

## 10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	–	–	–	–	–
Allier	343 062	2	0,6	55	50,0	0,0
Ardèche	322 381	–	–	–	–	–
Cantal	146 618	1	0,7	56	100,0	0,0
Drôme	499 159	3	0,6	54	66,7	33,3
Isère	1 243 597	11	0,9	51	27,3	18,2
Loire	757 305	3	0,4	51	33,3	33,3
Haute-Loire	226 565	–	–	–	–	–
Puy-de-Dôme	644 216	6	0,9	55	66,7	50,0
Rhône	1 801 885	44	2,4	53	47,7	27,3
Savoie	426 924	5	1,2	54	60,0	60,0
Haute-Savoie	783 127	8	1,0	50	37,5	12,5
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>1,1</b>	<b>53 ans</b>	<b>47,0%</b>	<b>27,7%</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey*	115 406	1	0,9	40	0,0	0,0	0,0
01053	Bourg-en-Bresse*	243 552	3	1,2	44	0,0	0,0	0,0
01143	Divonne-les-Bains*	82 987	1	1,2	55	100,0	0,0	0,0
03185	Montluçon	141 023	1	0,7	53	0,0	0,0	0,0
03310	Vichy	228 196	1	0,4	56	100,0	0,0	0,0
15014	Aurillac	133 601	1	0,7	56	100,0	0,0	0,0
26362	Valence	682 815	3	0,4	54	66,7	33,3	33,3
38185	Grenoble	786 513	11	1,4	51	27,3	18,2	9,1
42187	Roanne	193 660	1	0,5	49	0,0	0,0	0,0
42218	Saint-Étienne	738 262	2	0,3	52	50,0	50,0	0,0
63113	Clermont-Ferrand	720 571	6	0,8	55	66,7	50,0	16,7
69013	Arnas	242 684	2	0,8	49	50,0	0,0	0,0
69123	Lyon	1 808 777	41	2,3	53	46,3	29,3	14,6
69189	Sainte-Colombe	221 319	1	0,5	56	100,0	0,0	0,0
69286	Rillieux-la-Pape*	92 327	2	2,2	48	0,0	0,0	0,0
73065	Chambéry	502 558	5	1,0	54	60,0	60,0	20,0
74010	Annecy	340 791	4	1,2	49	25,0	25,0	0,0
74012	Annemasse	415 964	4	1,0	52	50,0	0,0	0,0
74056	Chamonix-Mont-Blanc*	67 357	1	1,5	58	100,0	0,0	0,0
	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7 820 966</b>	<b>83</b>	<b>1,1</b>	<b>53 ans</b>	<b>47,0%</b>	<b>27,7%</b>	<b>12,0%</b>

(\*) Activités secondaires

Sources : INSEE-RGP, 2016  
URPS ML-AuRA, 2018

33

### III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le temps moyen d'accès<sup>7</sup> à un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **32 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (**3,7**) demeure particulièrement élevée, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (17 minutes) et le département de **la Haute-Loire** où le temps d'accès est le plus élevé (61 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

**Tableau n° 17** : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	21 mn
Allier	31 mn
Ardèche	49 mn
Cantal	46 mn
Drôme	39 mn
Isère	22 mn
Loire	23 mn
Haute-Loire	61 mn
Puy-de-Dôme	32 mn
Rhône	17 mn
Savoie	33 mn
Haute-Savoie	22 mn
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>32 mn</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE<sup>8</sup>), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,1), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (21 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (43 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine des départements du Rhône et du Cantal enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, dans un contexte où les valeurs oscillent de 13 à 58 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements de l'Ain et du Rhône enregistrent

<sup>7</sup> Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

<sup>8</sup> Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolarisée et/ou commune périurbaine monopolarisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

**Tableau n° 18 :** Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	13	18	19	18	25	33	27	27
Allier	14	27	17	24	30	27	34	33
Ardèche	37	46	34	40	40	60	55	55
Cantal	3	14	—	13	49	59	50	50
Drôme	15	19	25	20	32	52	47	47
Isère	10	18	20	17	27	37	34	33
Loire	12	18	23	18	24	22	32	31
Haute-Loire	57	61	21	58	37	47	65	62
Puy-de-Dôme	9	21	27	21	33	57	45	45
Rhône	7	18	18	13	22	—	28	28
Savoie	18	24	16	19	49	44	41	42
Haute-Savoie	17	19	28	20	32	38	38	37
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	<b>49</b>	<b>44</b>	<b>43</b>

Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

35

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, près de **61,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

**Tableau n° 19 :** Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	53,4	35,8	10,5	0,2	0,0
Allier	45,9	21,8	10,7	18,9	2,6
Ardèche	8,5	27,0	33,5	21,8	9,1
Cantal	37,3	13,9	14,9	15,3	18,6
Drôme	47,2	25,7	21,9	3,7	1,5
Isère	63,4	32,0	4,1	0,4	0,0
Loire	67,4	26,4	5,9	0,3	0,0
Haute-Loire	2,9	16,9	23,6	18,2	38,4
Puy-de-Dôme	57,2	27,9	8,6	3,7	2,6
Rhône	92,0	6,4	1,6	0,0	0,0
Savoie	50,7	21,2	9,8	7,8	10,4
Haute-Savoie	52,6	35,9	9,7	1,6	0,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>61,0%</b>	<b>23,5%</b>	<b>8,9%</b>	<b>3,8%</b>	<b>2,9%</b>

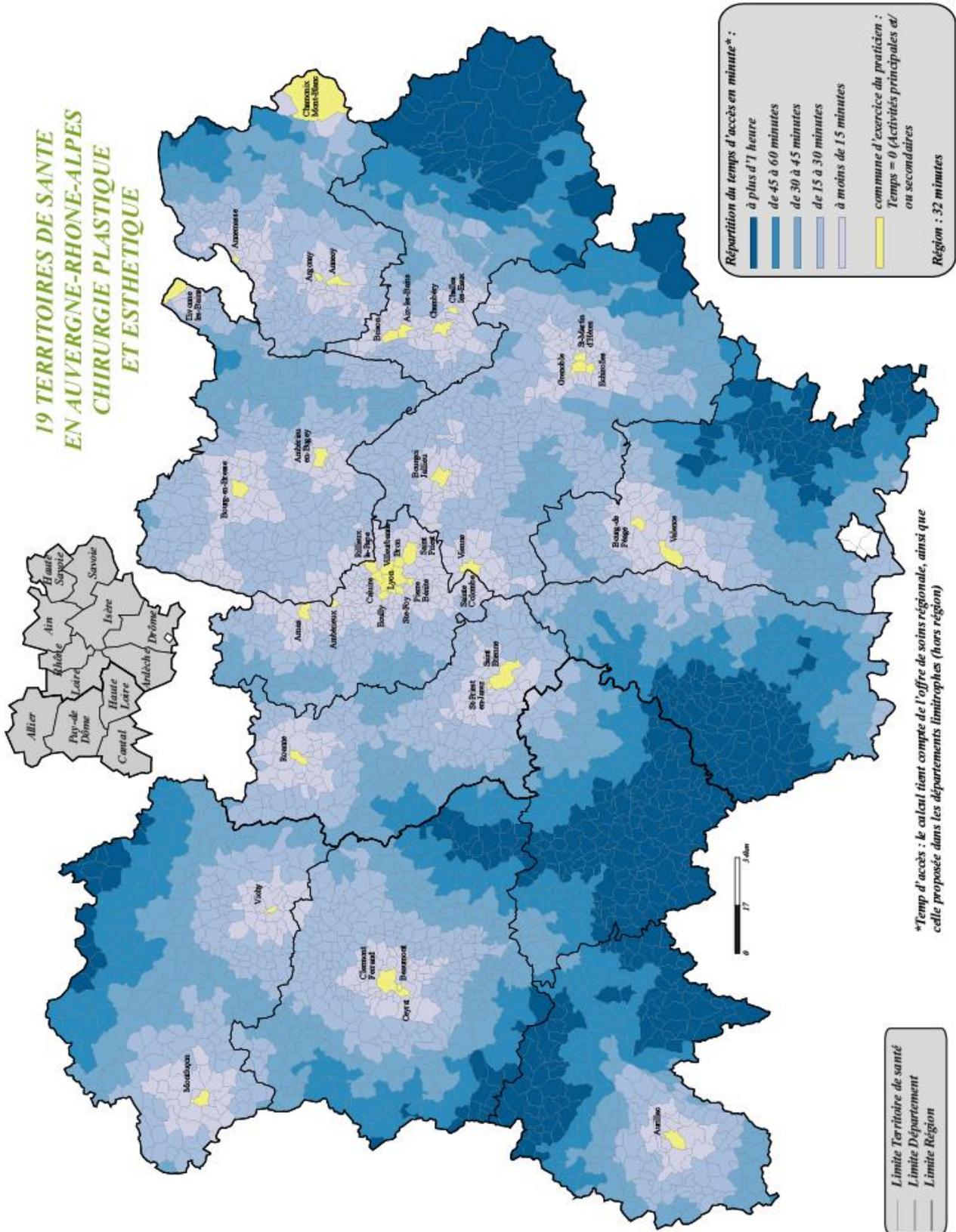
Sources : URPS ML-AuRA, 2018  
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Plus de **92,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** des populations des départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, **du Cantal**, de **l'Allier** et de **la Drôme** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si plus de 84,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Savoie**, de **l'Ain**, de **la Loire**, de **l'Isère** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est de l'ordre de 70,0% pour les départements de **l'Allier**, de **la Savoie** et de **la Drôme**, et de 51,1% pour celui **du Cantal**. "Seule" 35,5% de la population du département de **l'Ardèche** est concernée, et 19,8% de la population du département de **la Haute-Loire** se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

19 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES CHIRURGIE PLASTIQUE ET ESTHETIQUE



#### IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les chirurgiens plasticiens et esthétiques libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées par l'absence de praticiens libéraux et/ou mixtes installés dans les départements de **l'Ain**, de **l'Ardèche** et de **la Haute-Loire**, en activité principale. En dehors de ces cas particulier, les départements de **l'Isère**, **du Puy-de-Dôme** et de **la Haute-Savoie**, et plus particulièrement de **la Loire**, de **l'Allier**, de **la Drôme** et **du Cantal**, enregistrent les niveaux de densité médicale très inférieurs à la densité médicale régionale observée ; les départements **du Rhône** et de **la Savoie** enregistrent des niveaux de densité médicale nettement supérieurs à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où moins de 40,0% des territoires de santé enregistrent une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

▶ Les **83 chirurgiens plasticiens et esthétiques** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **78,30 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.

▶ L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, les Territoires de santé d'**Ambérieu-en-Bugey**, de **Bourg-en-Bresse** et de **Divonne-les-Bains** dans le département de l'Ain ; de **Rillieux-la-Pape** dans le Rhône et de **Chamonix-Mont-Blanc** dans la Haute-Savoie, sont les territoires de santé dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens installés dans un autre département.

■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit plus de neuf praticiens sur dix mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses.

■ Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 53 ans ; près d'un praticien sur deux est âgés de 55 ans et plus, près d'un praticien sur deux va atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; près de trois praticiens sur dix sont âgés de 60 ans et plus, près de trois praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; plus de 10,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !

■ Une activité fortement masculine : près de 4 praticiens sur 5 sont des hommes (78,3%), mais 11 praticiens sont âgés de moins de 40 ans, dont 36,4% de femmes.

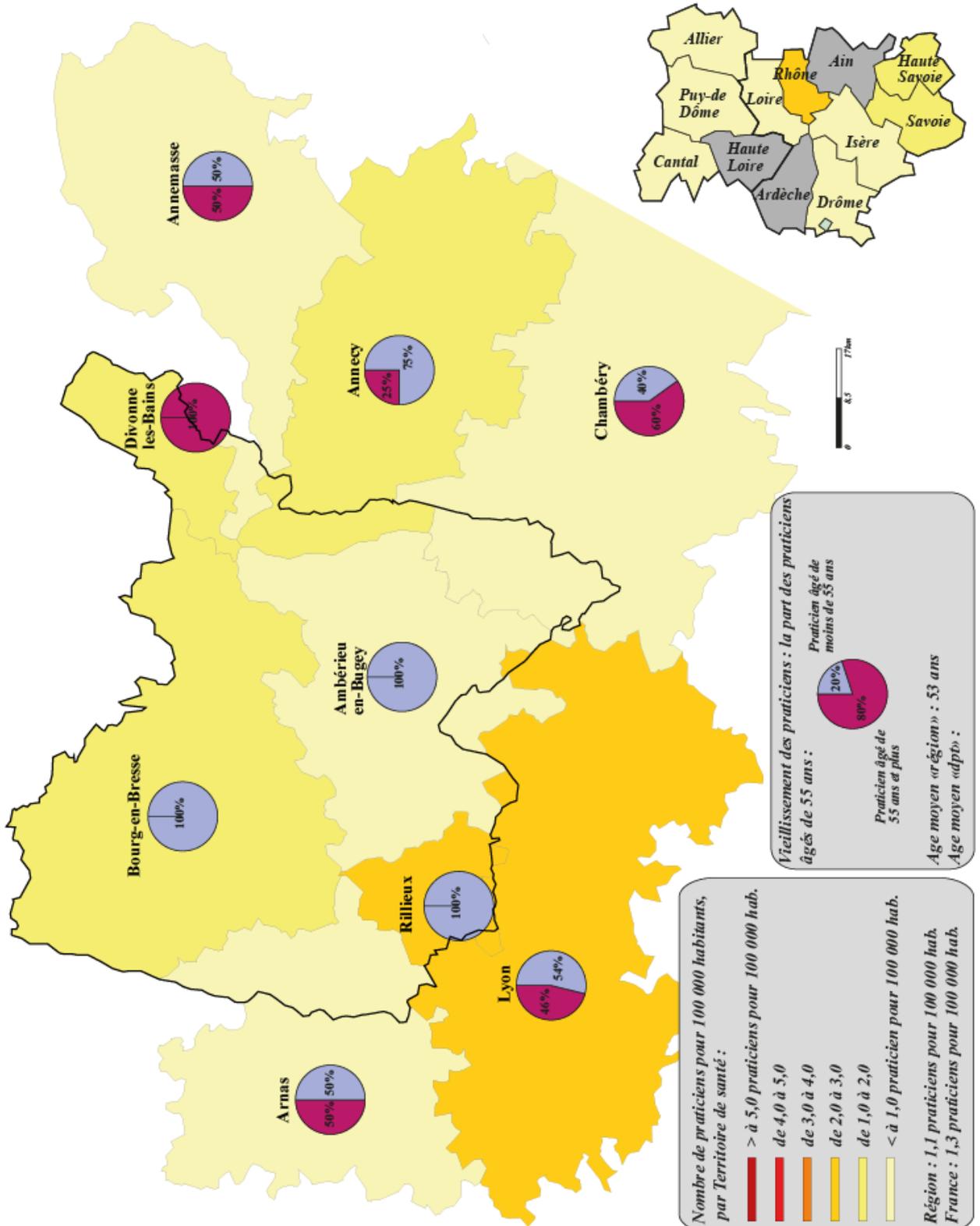
■ L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte est de 32 minutes, ce temps est de 21 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 43 minutes dans les espaces à dominante rurale.

Plus de 84,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est de 39 minutes pour le département de **la Drôme**, compris entre 45 et 50 minutes pour ceux **du Cantal** et de **l'Ardèche** et même de 61 minutes pour le département de **la Haute-Loire**. Et si près de 61,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte, ce taux est de l'ordre de 50,0% pour les départements de **la Savoie**, de **la Haute-Savoie** et de **l'Ain**, de l'ordre de 45,0% pour ceux de **l'Allier** et de **la Drôme**, de 37,3% pour **le Cantal** et 8,5% de la population du département de **l'Ardèche** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien plasticien et esthétique libéral et/ou mixte, et 2,9% de la population de **la Haute-Loire**.

## V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES



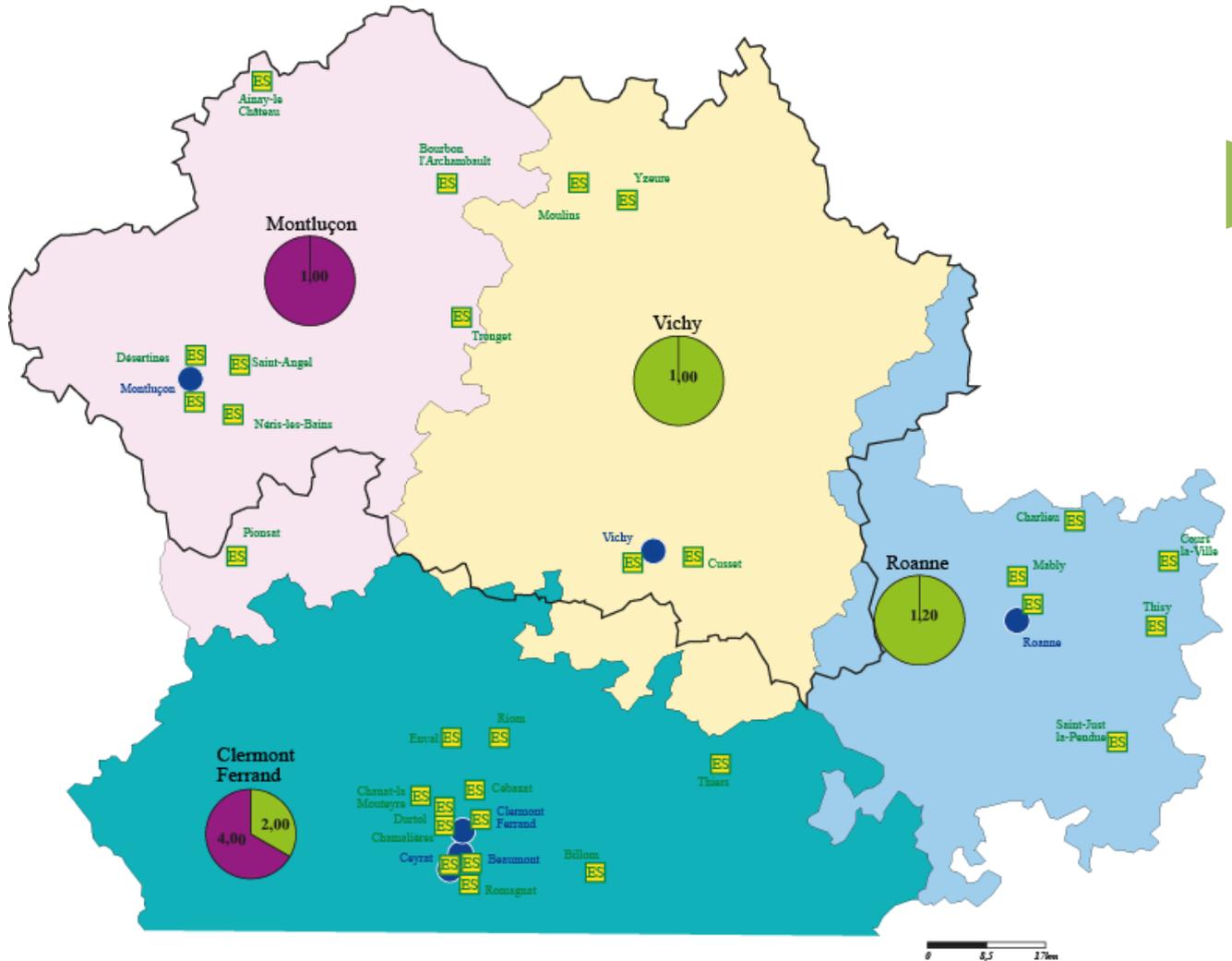
Département de l'Ain



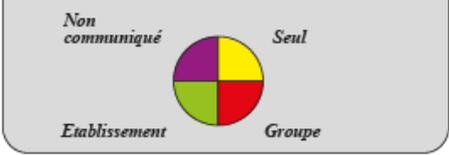
Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de l'Allier



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

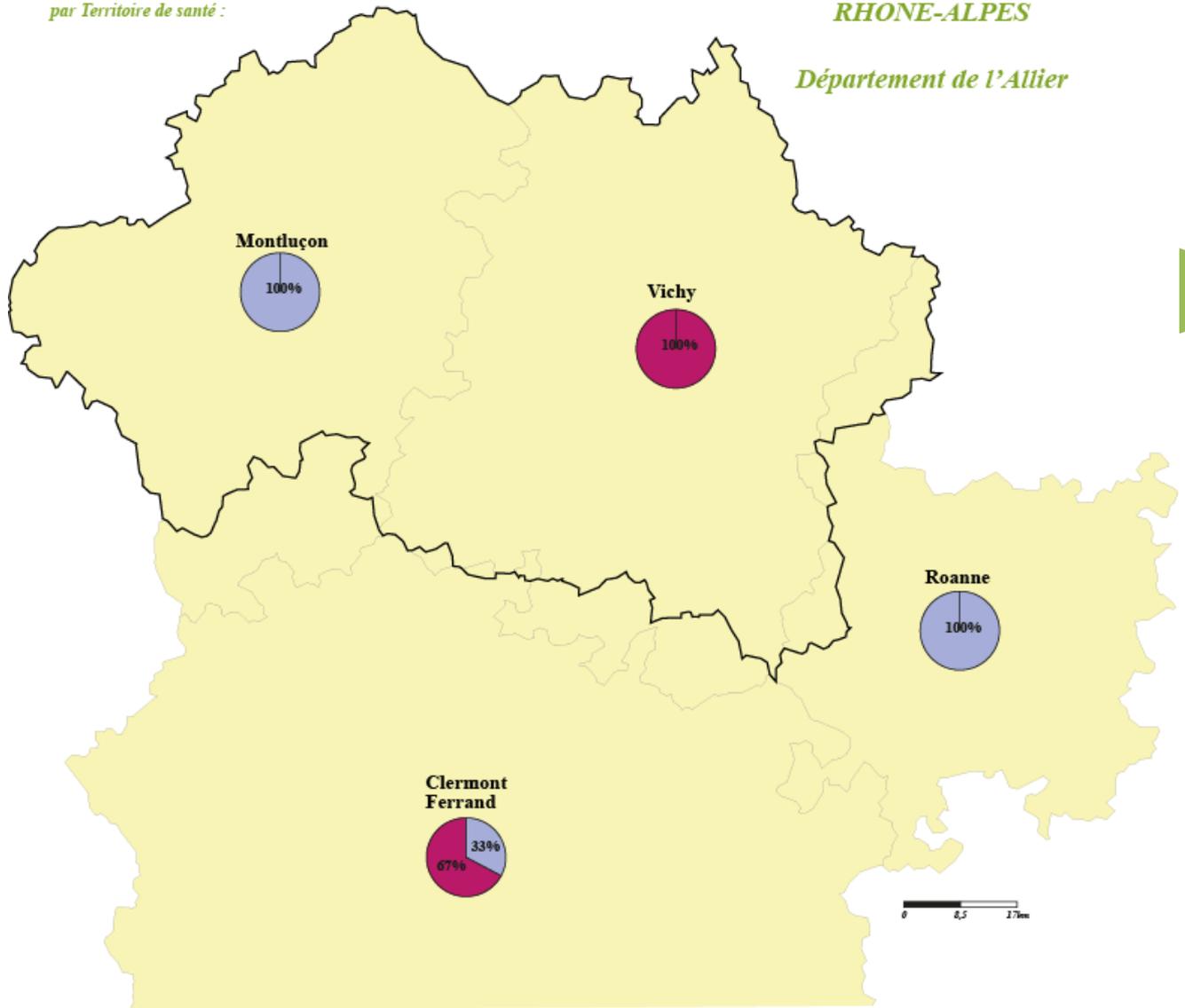


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de l'Allier



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

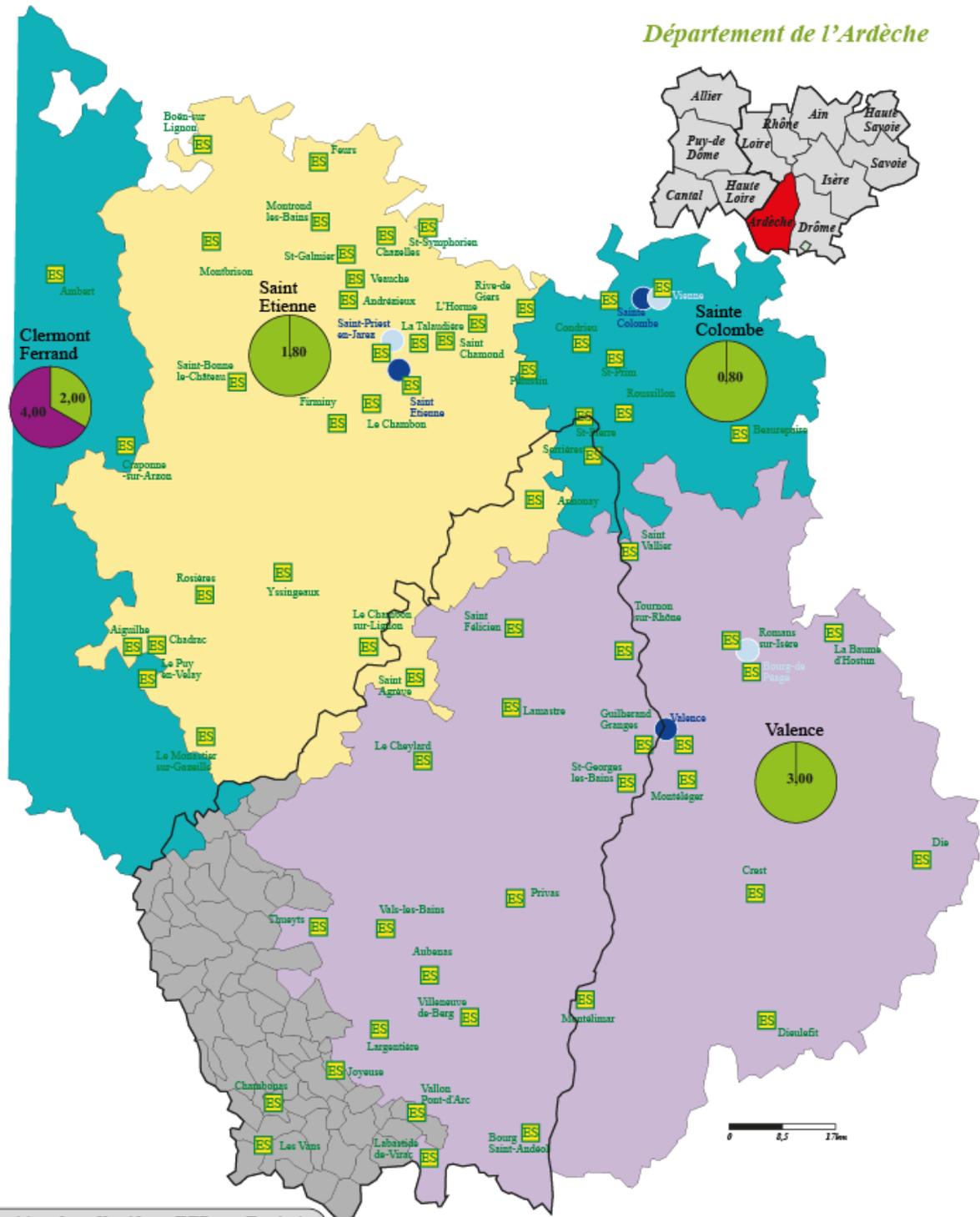
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%  
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 55 ans

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Ardèche



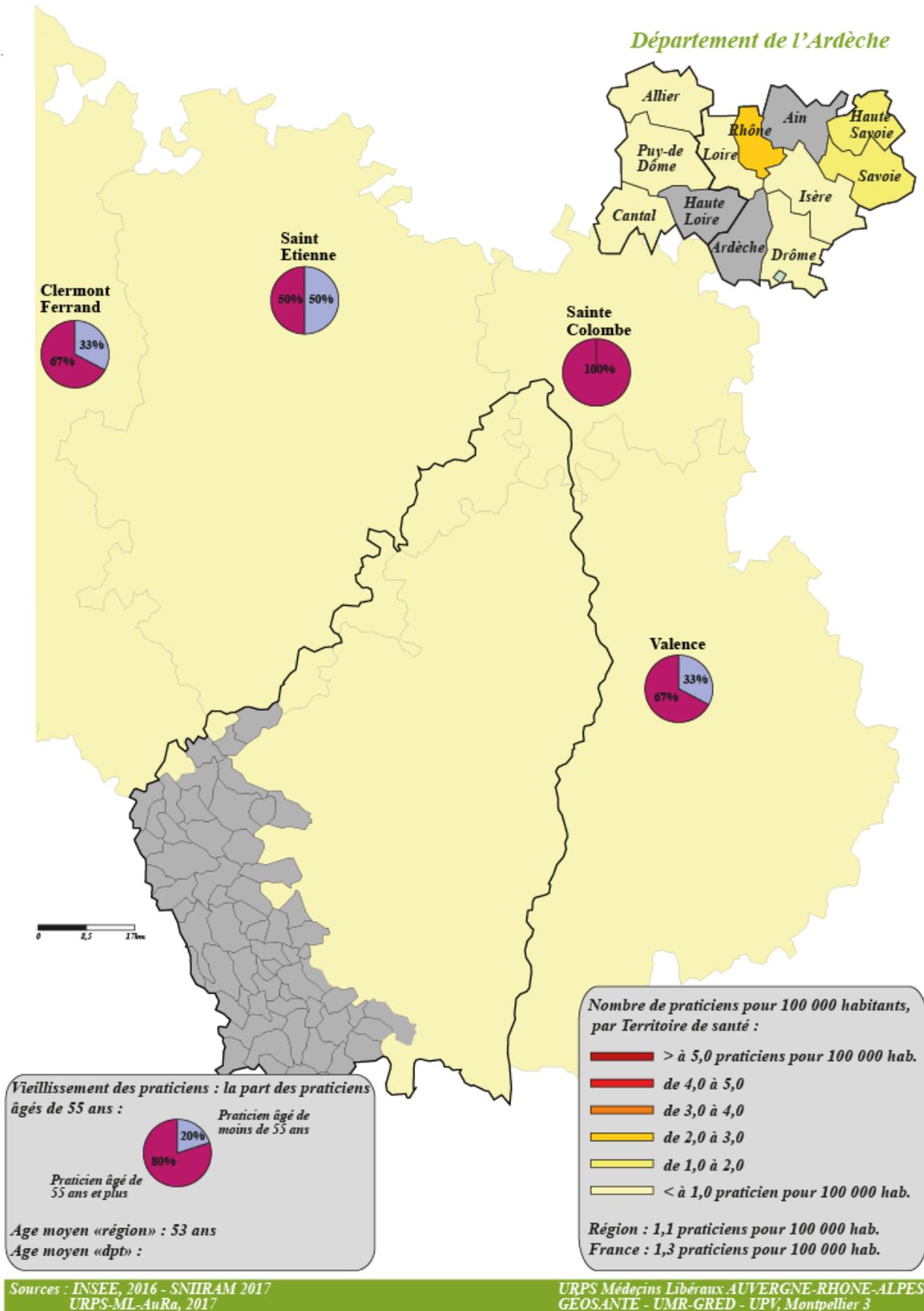
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

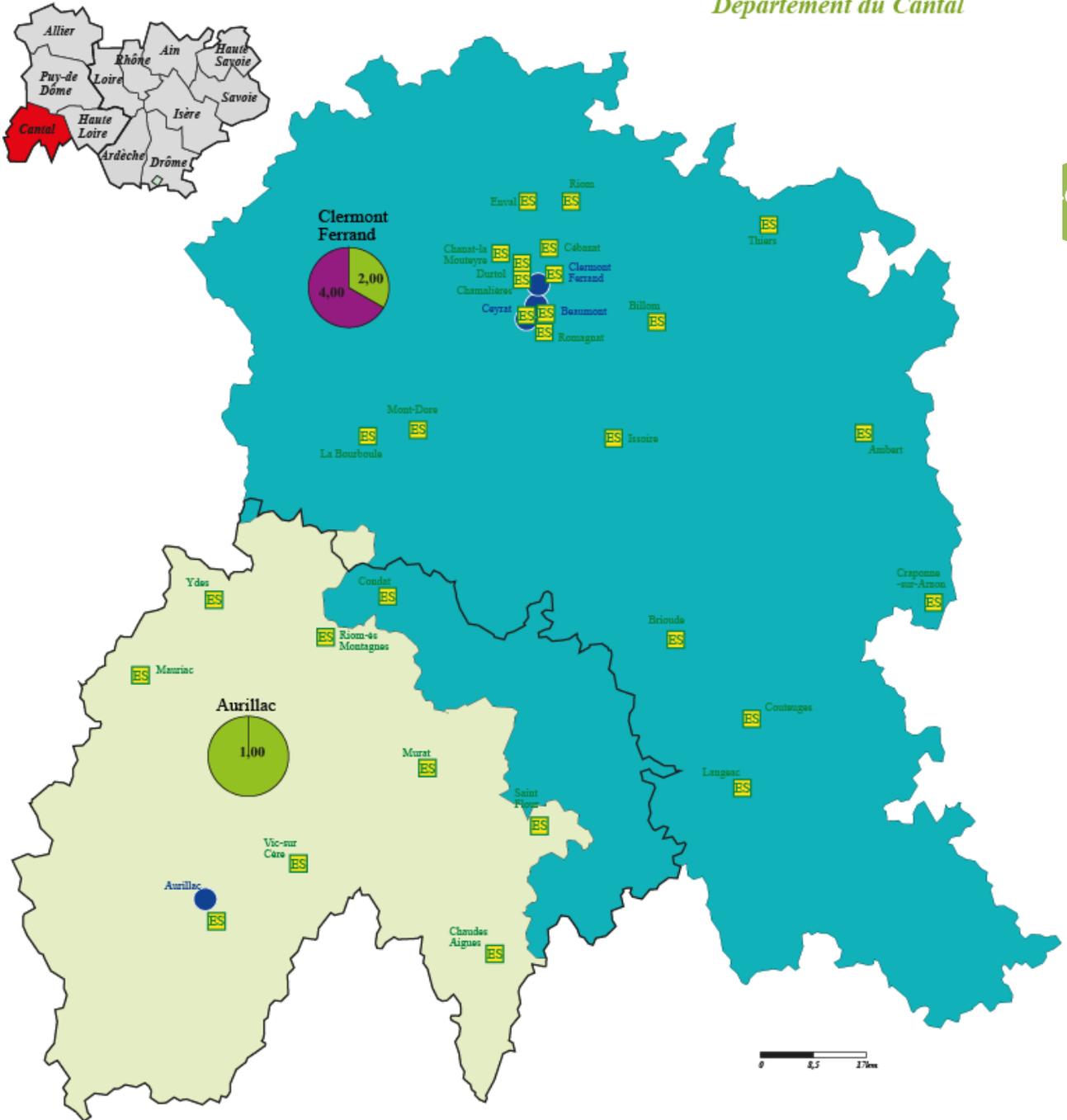
Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

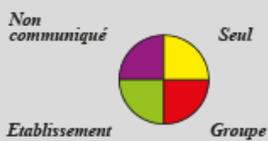


Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire  
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Cantal



Répartition des effectifs en ETP par Territoire  
de santé, et selon le cadre d'exercice :



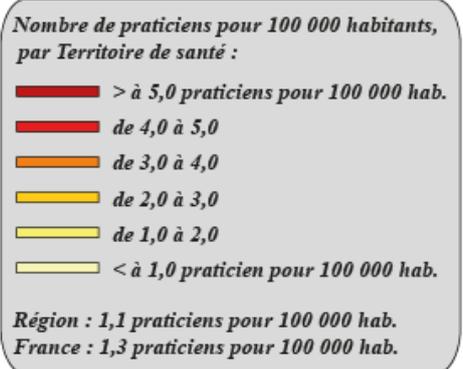
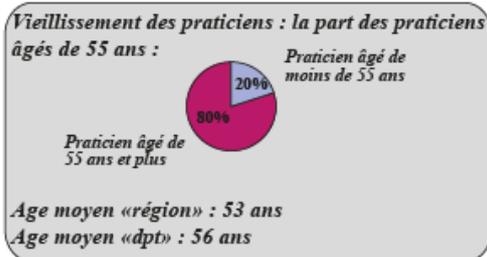
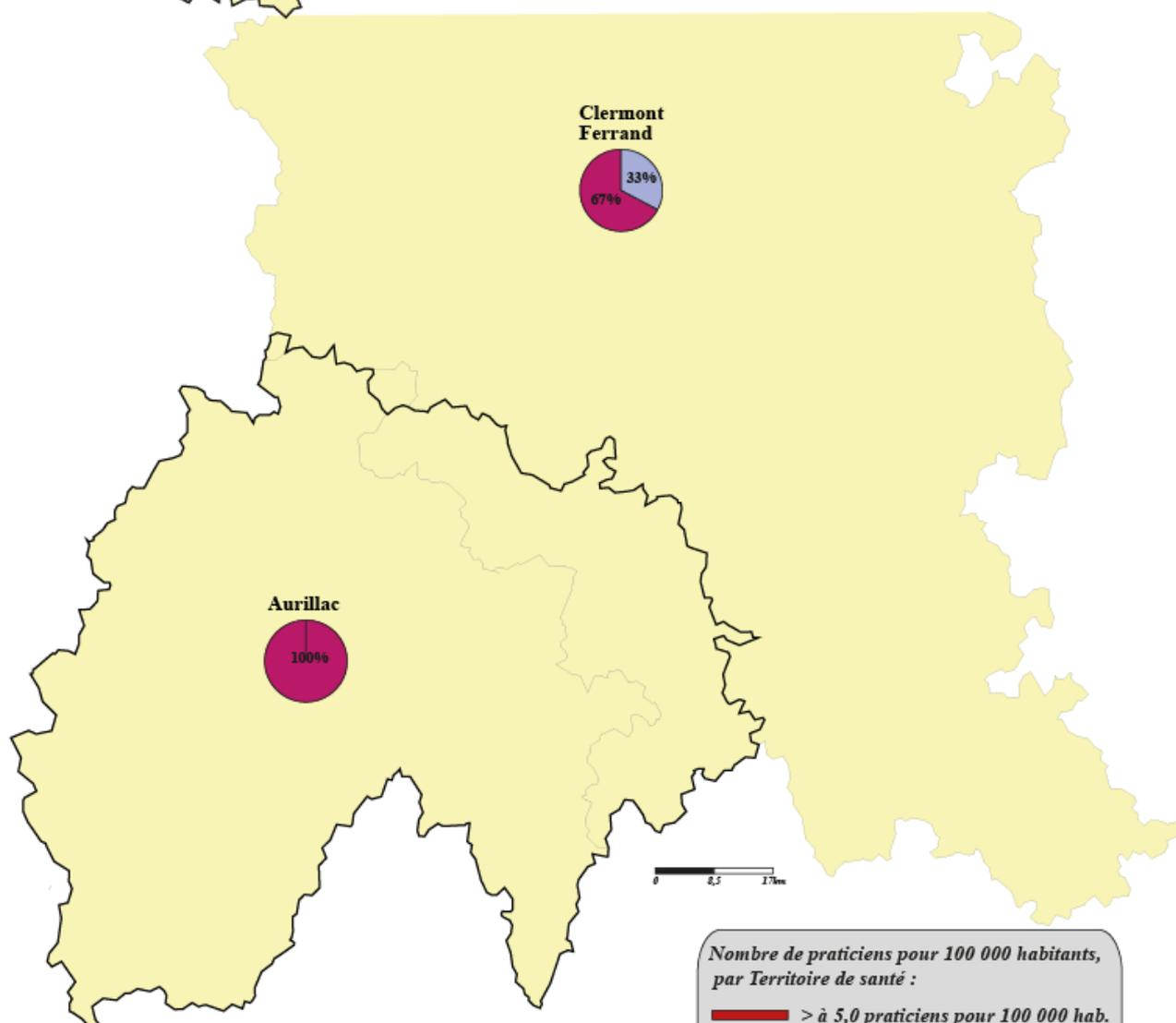
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

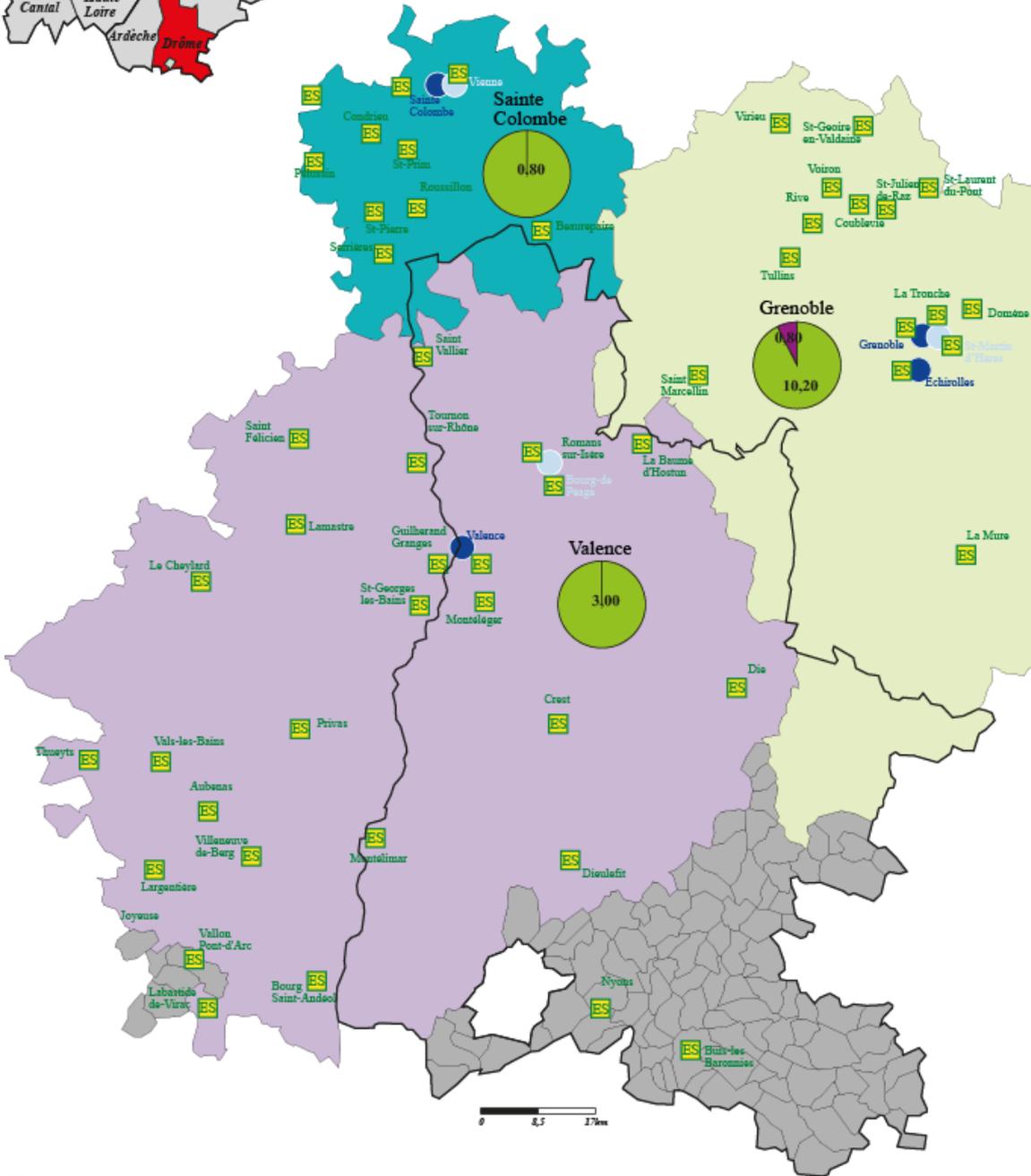
Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département du Cantal



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Drôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué

Seul

Ettablissement

Groupe

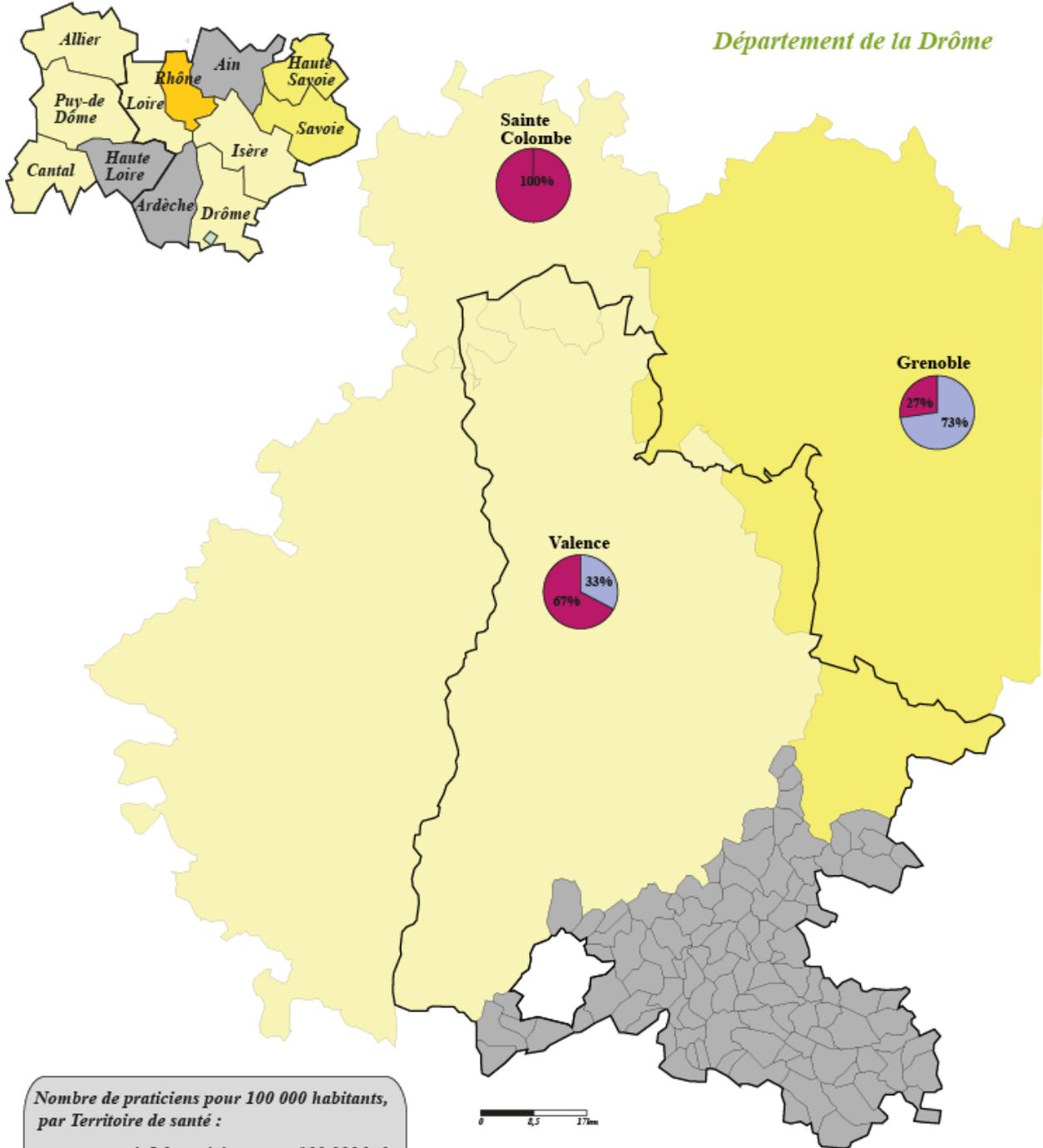
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Drôme



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

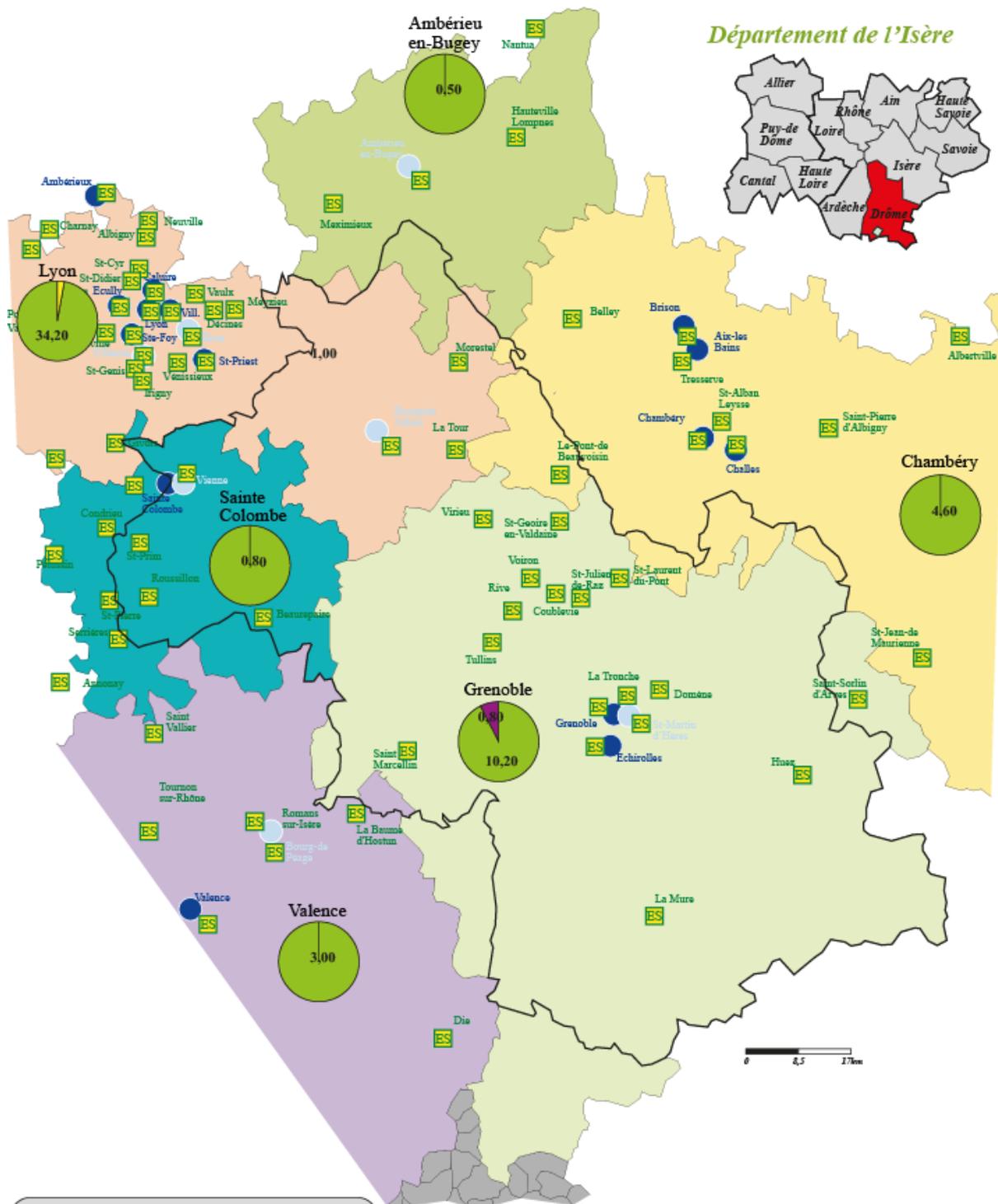
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

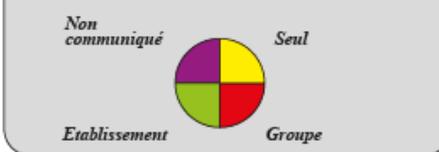
Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 54 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Isère



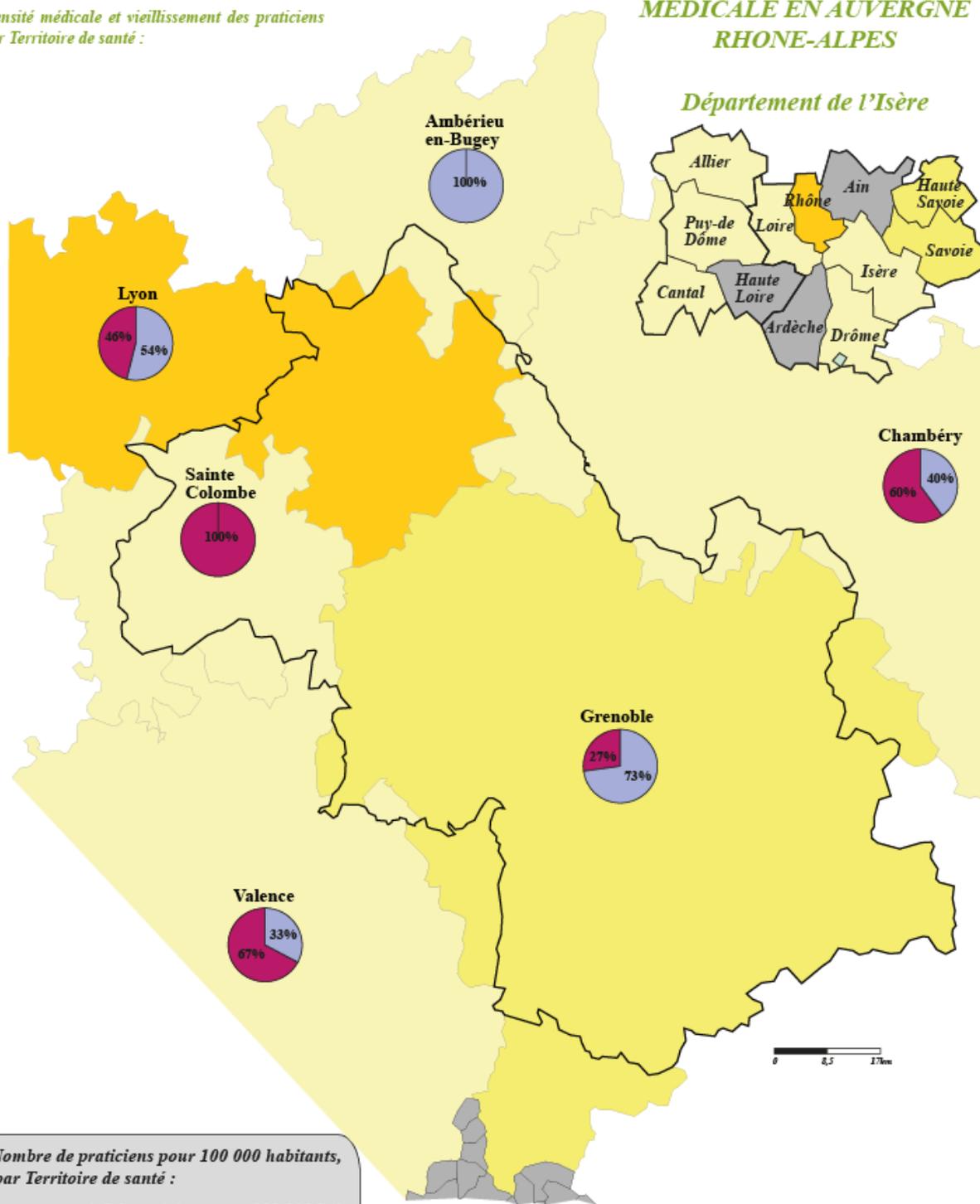
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

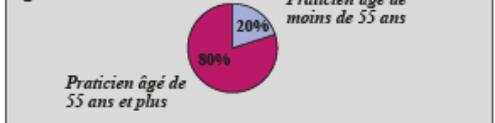


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,6 praticiens pour 100 000 hab.

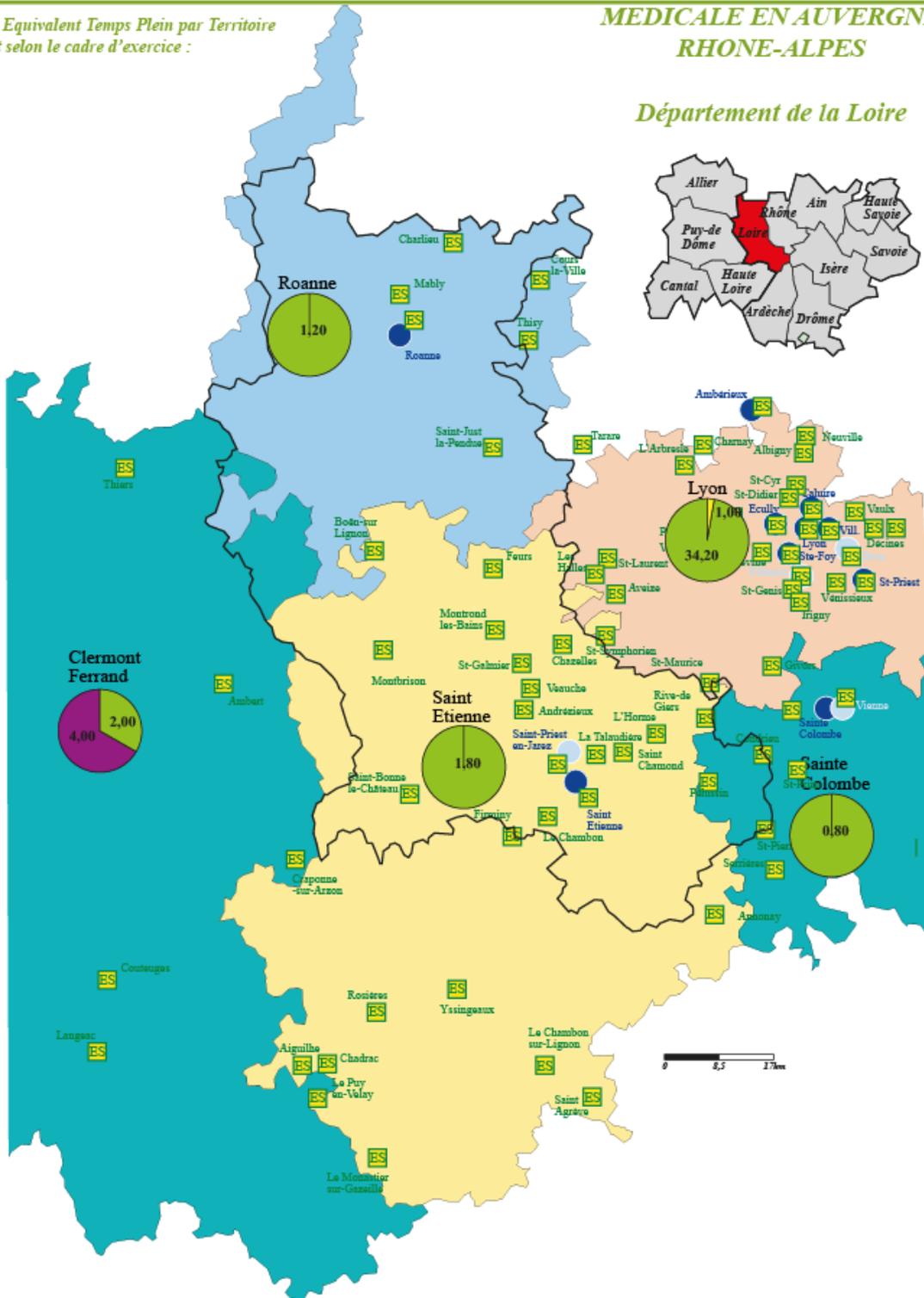
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



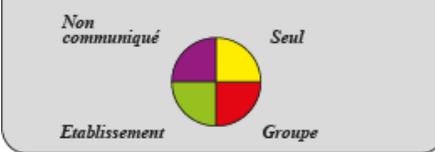
Age moyen «région» : 53 ans  
Age moyen «dpt» : 51 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Loire



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



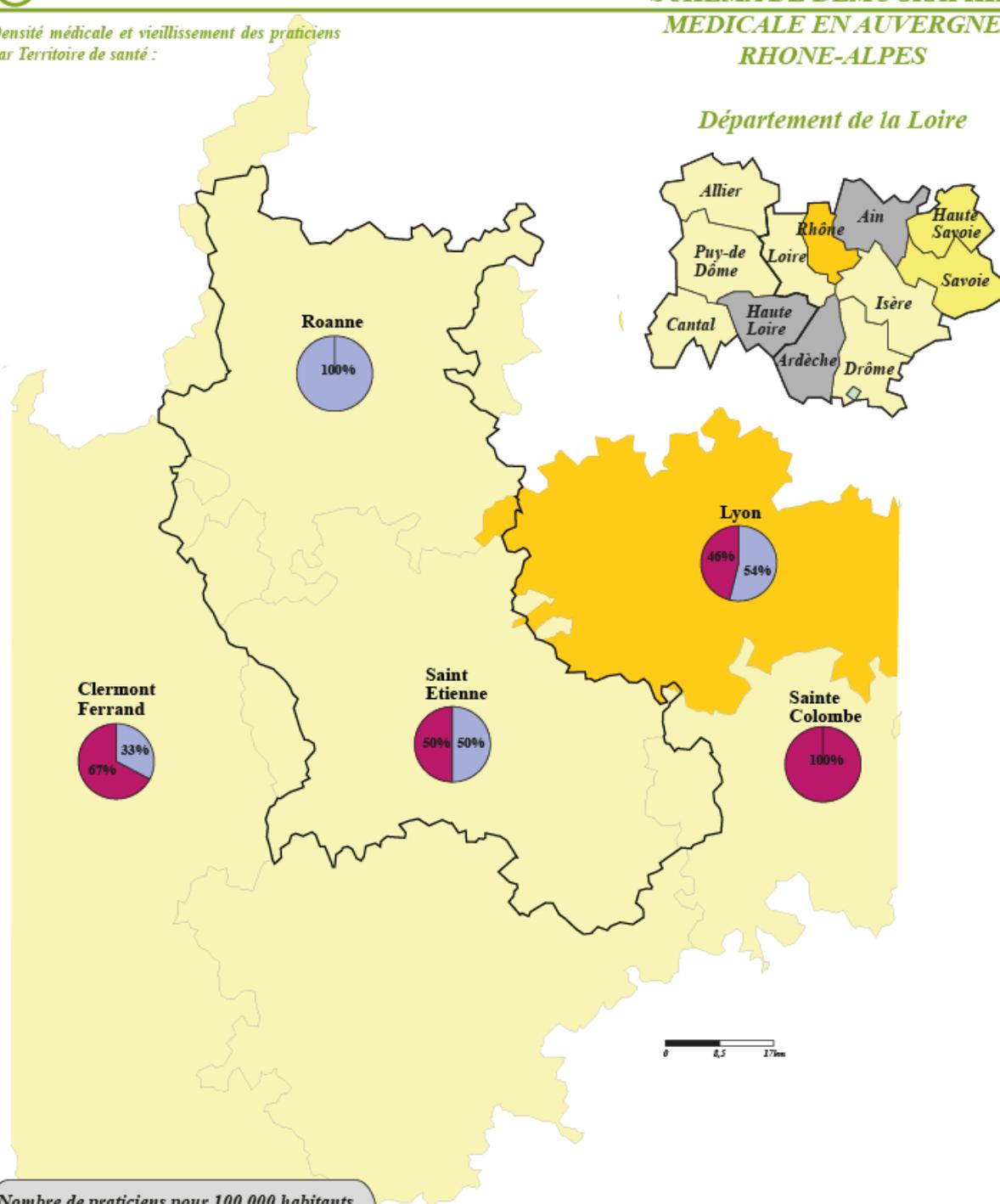
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Loire



**Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :**

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

**Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :**

Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

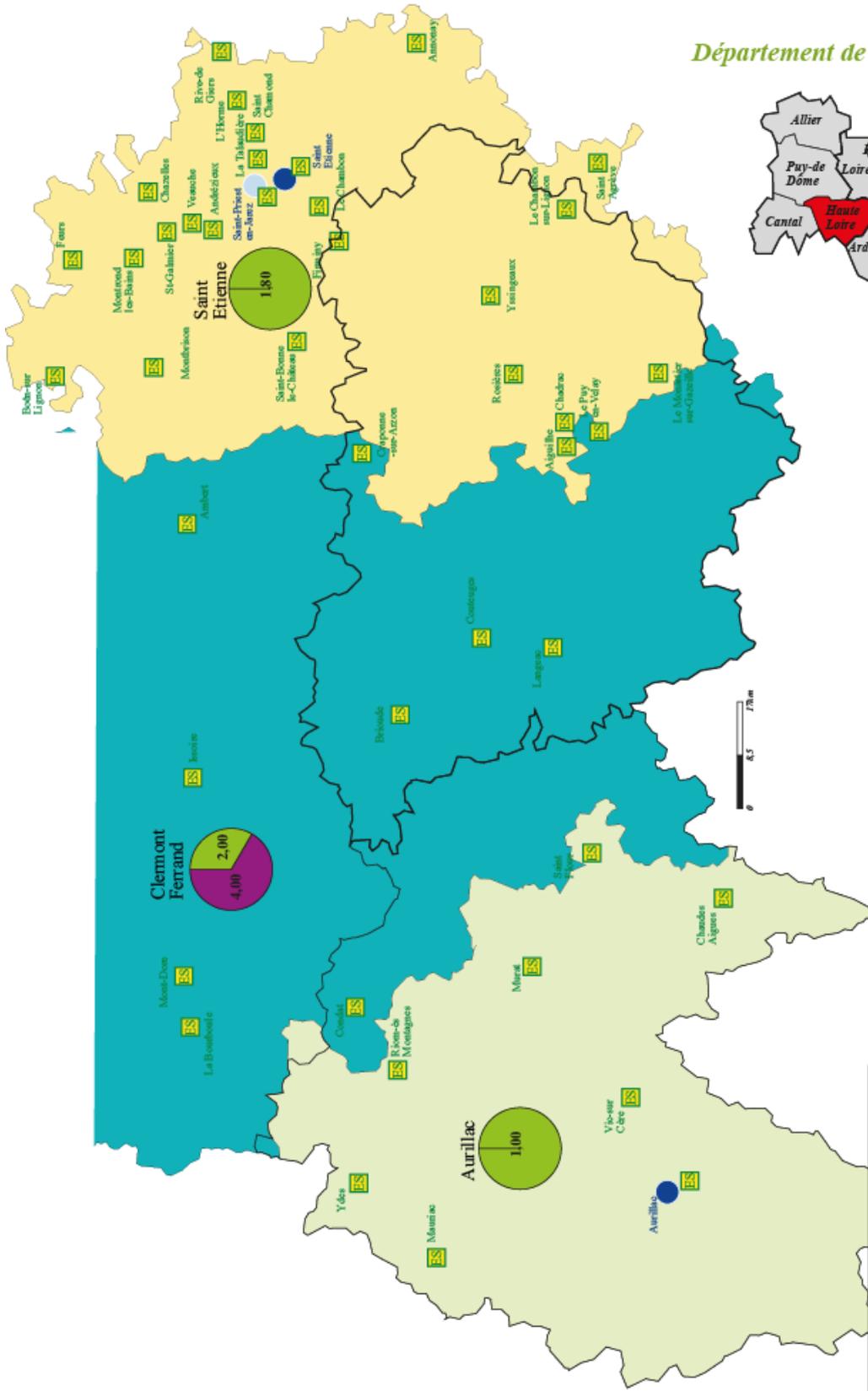
Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 51 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de la Haute-Loire

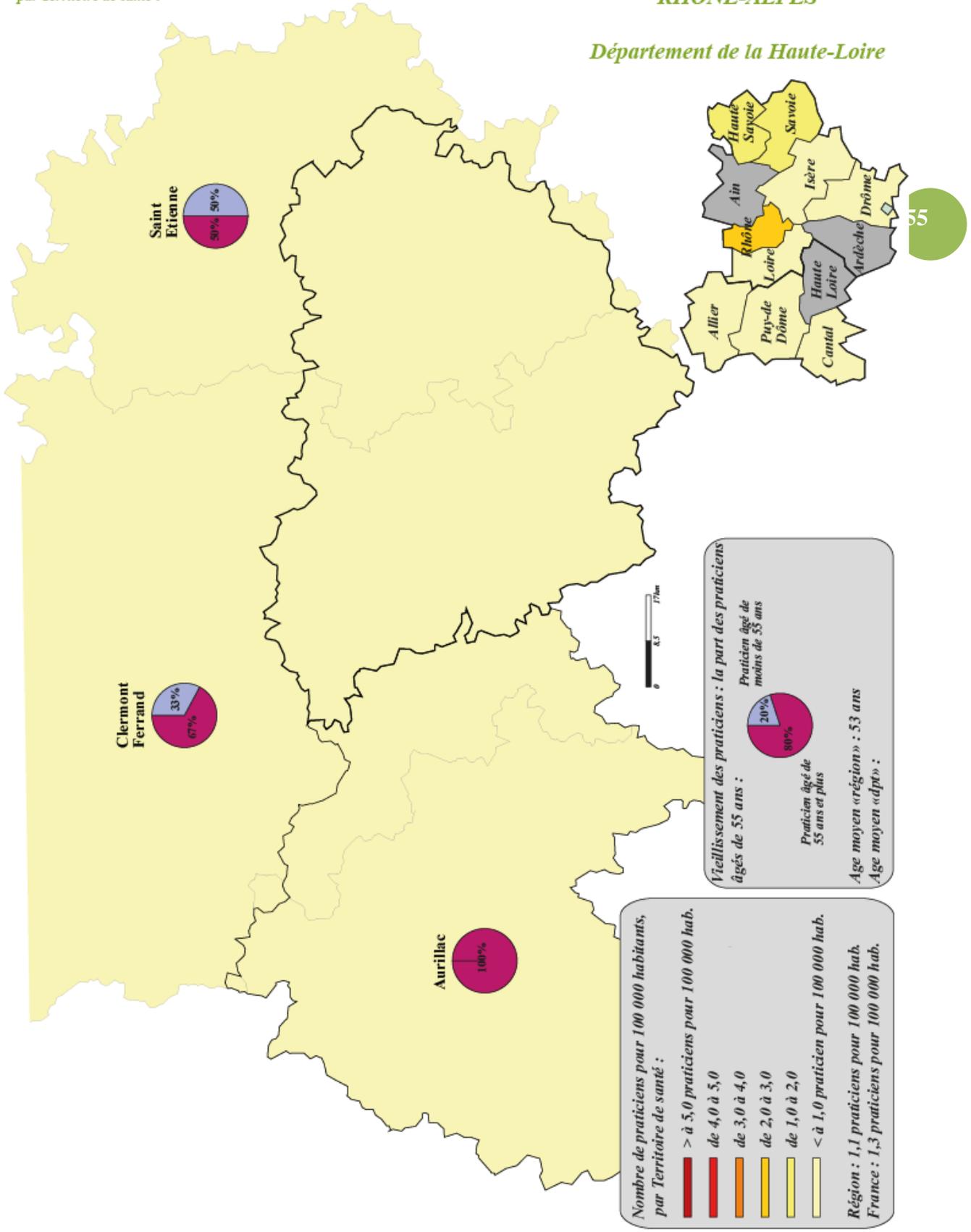


- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

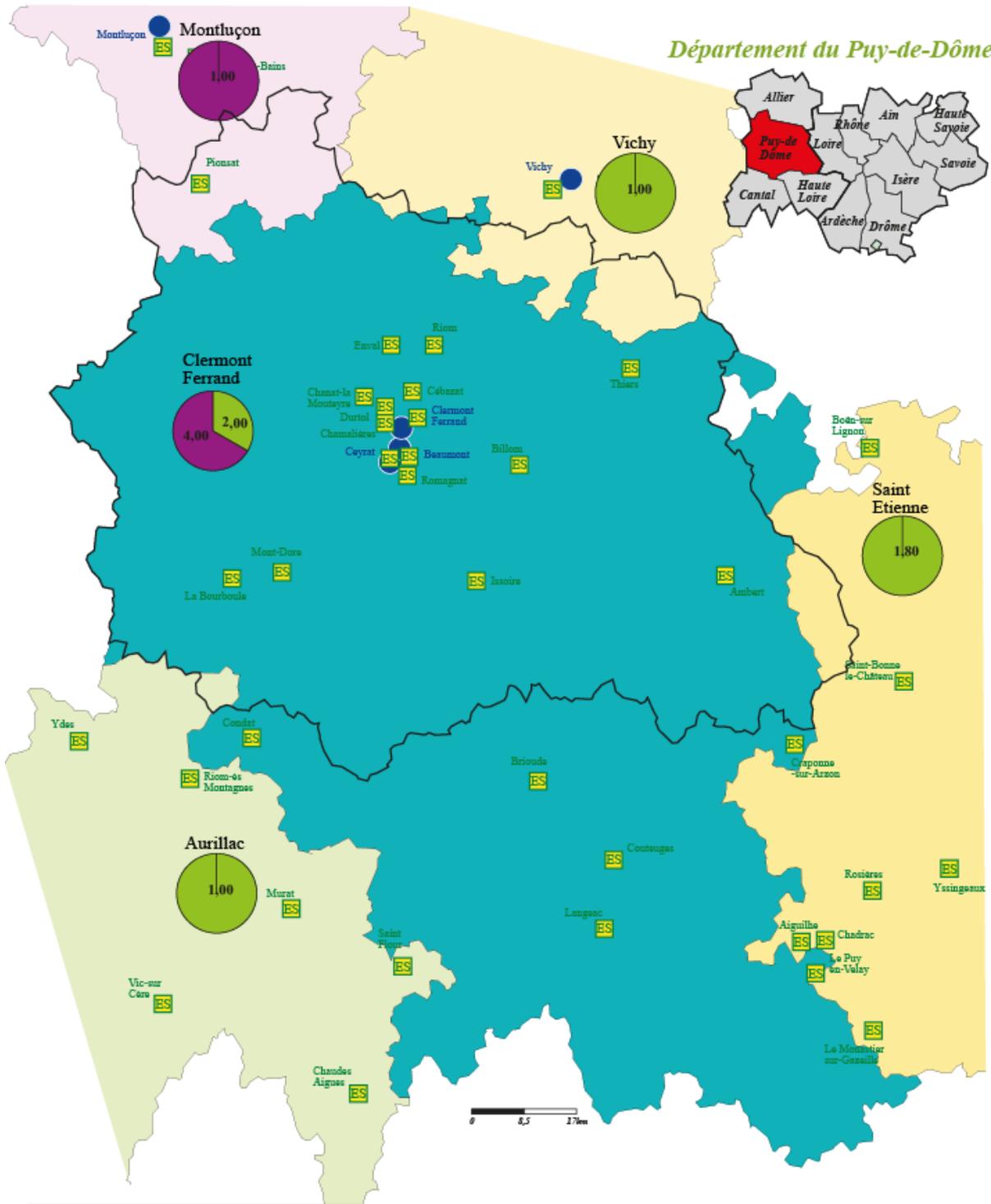
Non communiqué Seul Groupe

Establishment



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire  
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Puy-de-Dôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué

Seul

Etablissement

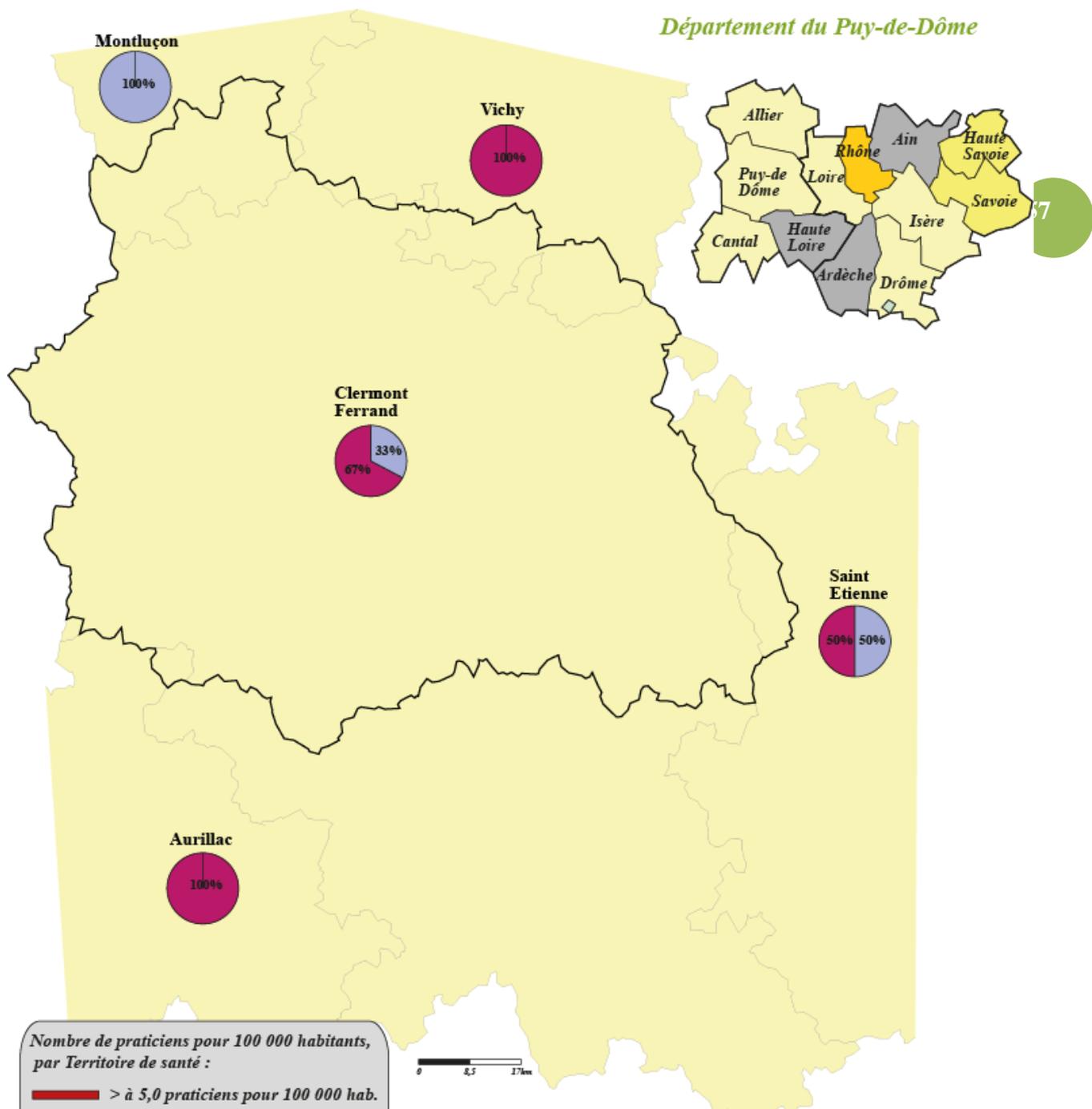
Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Département du Puy-de-Dôme



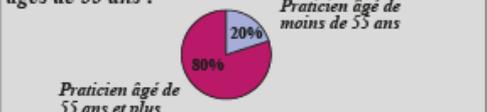
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.



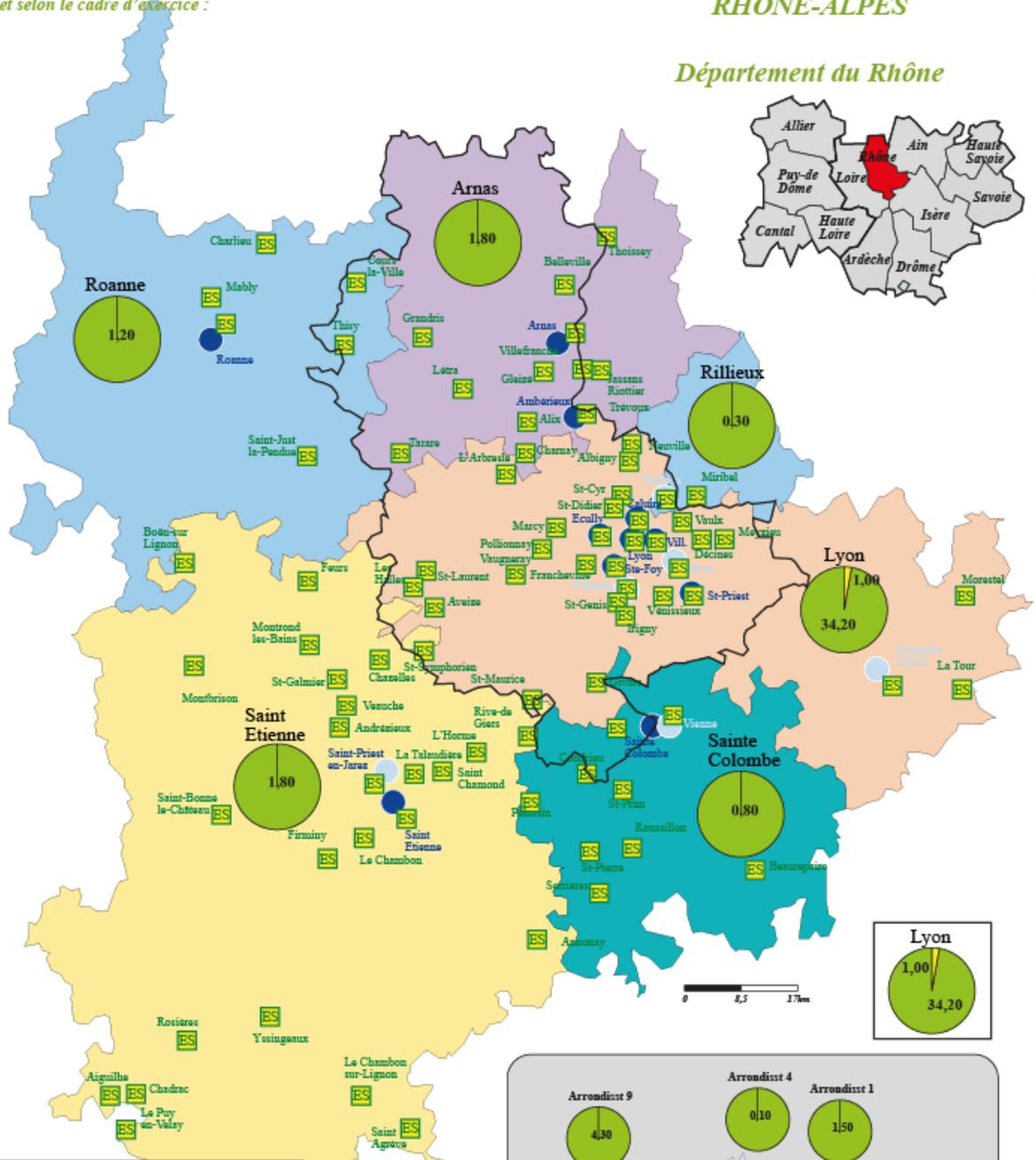
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 55 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

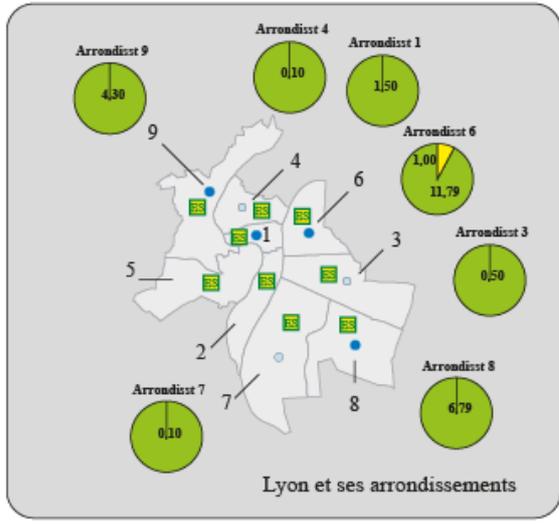
Département du Rhône



**Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :**

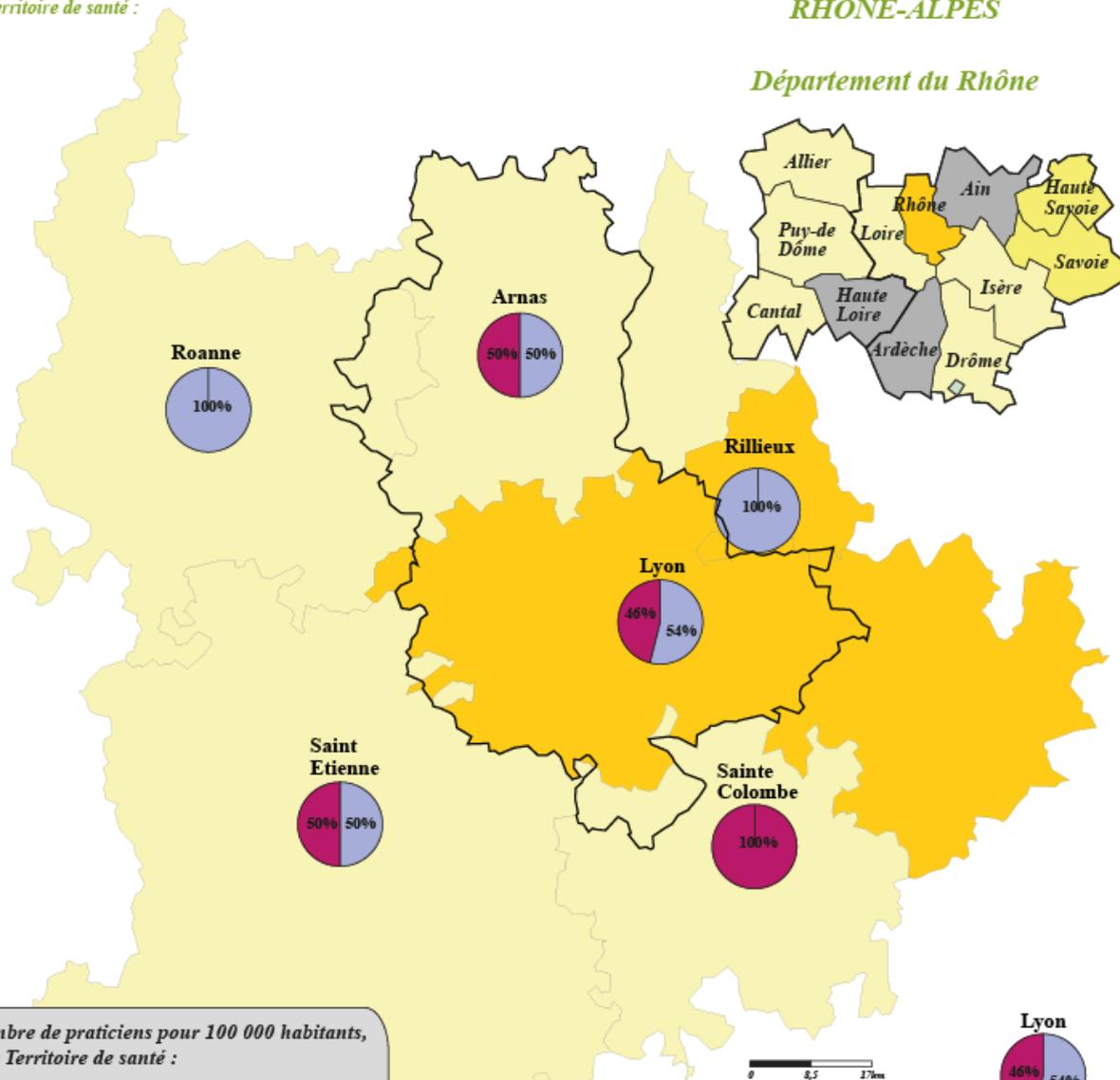
Non communiqué	Seul
Établissement	Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

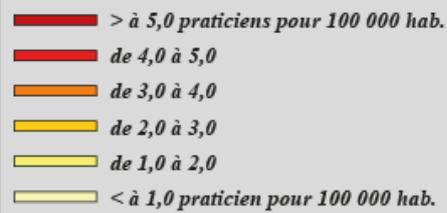


Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département du Rhône

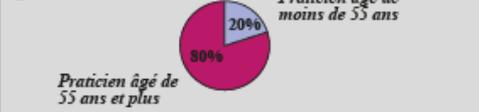


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

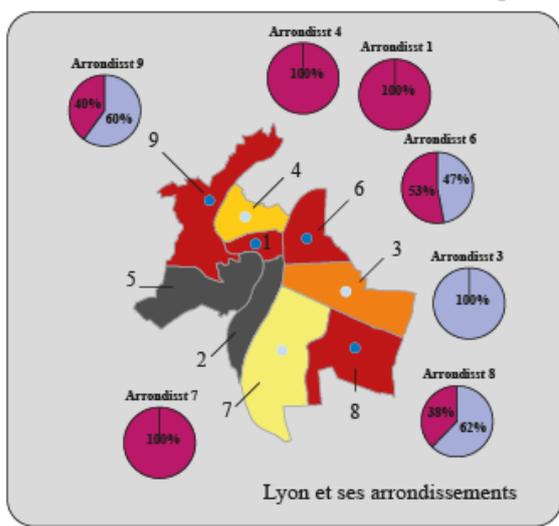


Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 53 ans

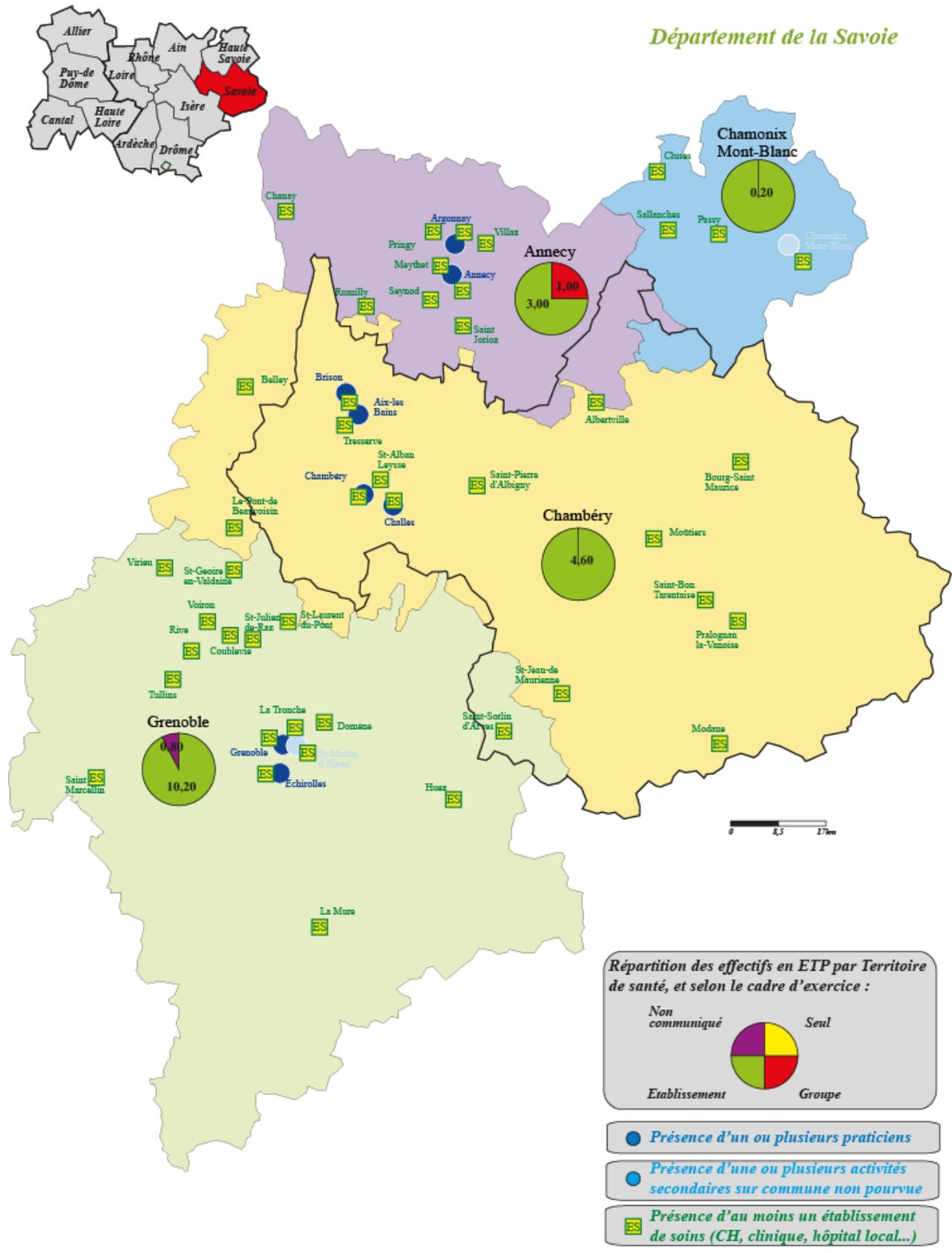


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Savoie

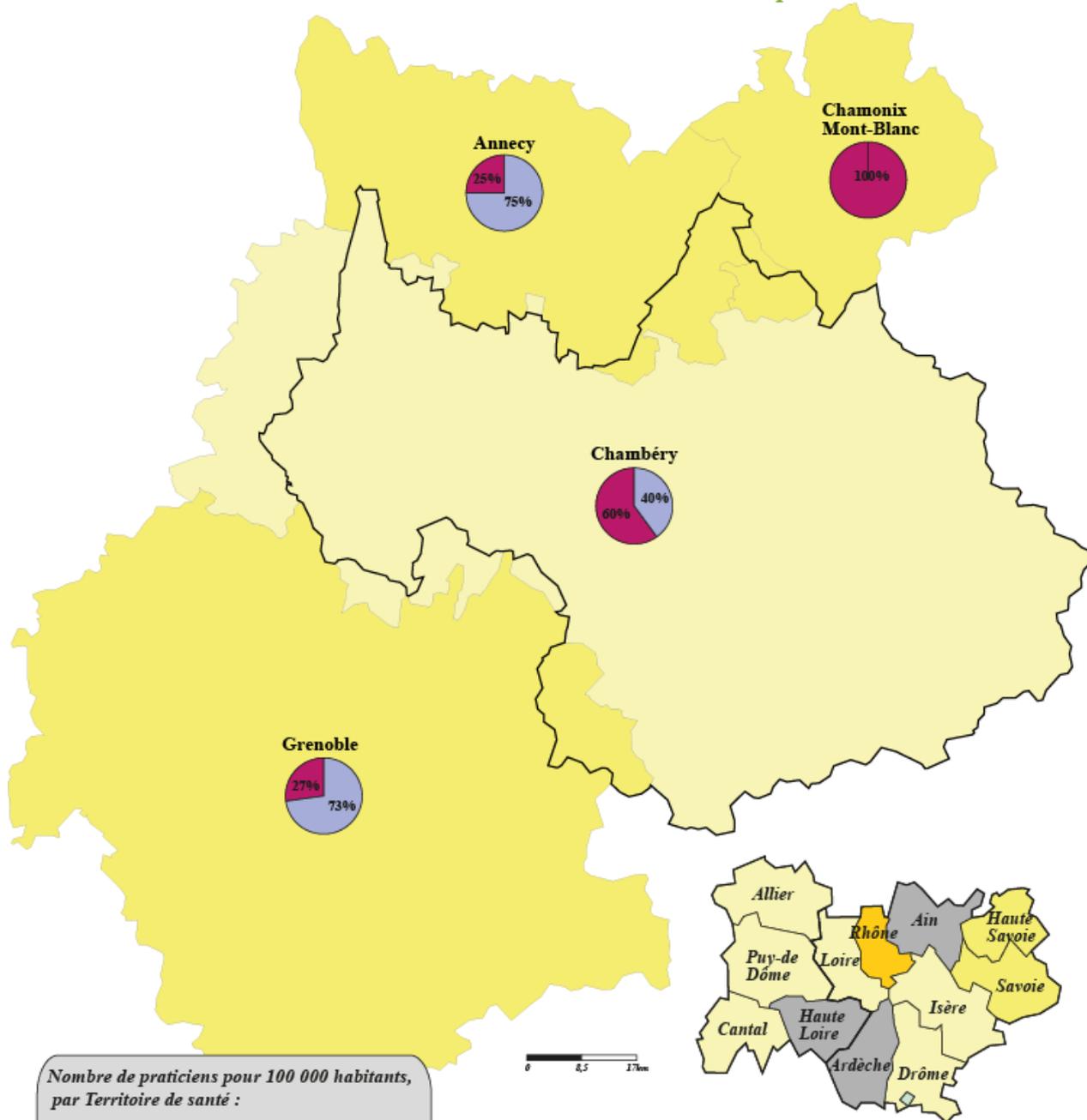


Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017  
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES  
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Savoie



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

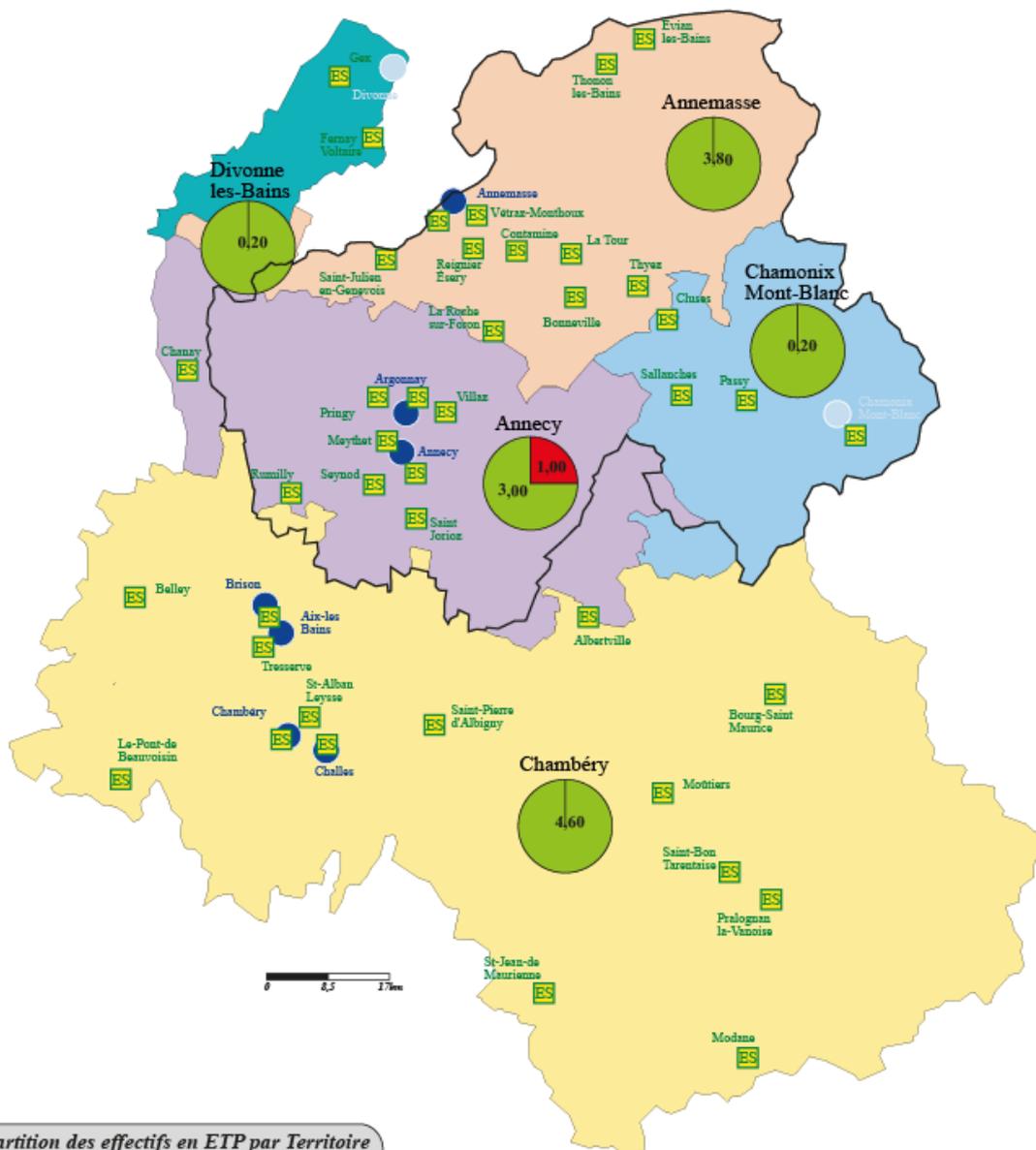
- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 54 ans



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué      Seul

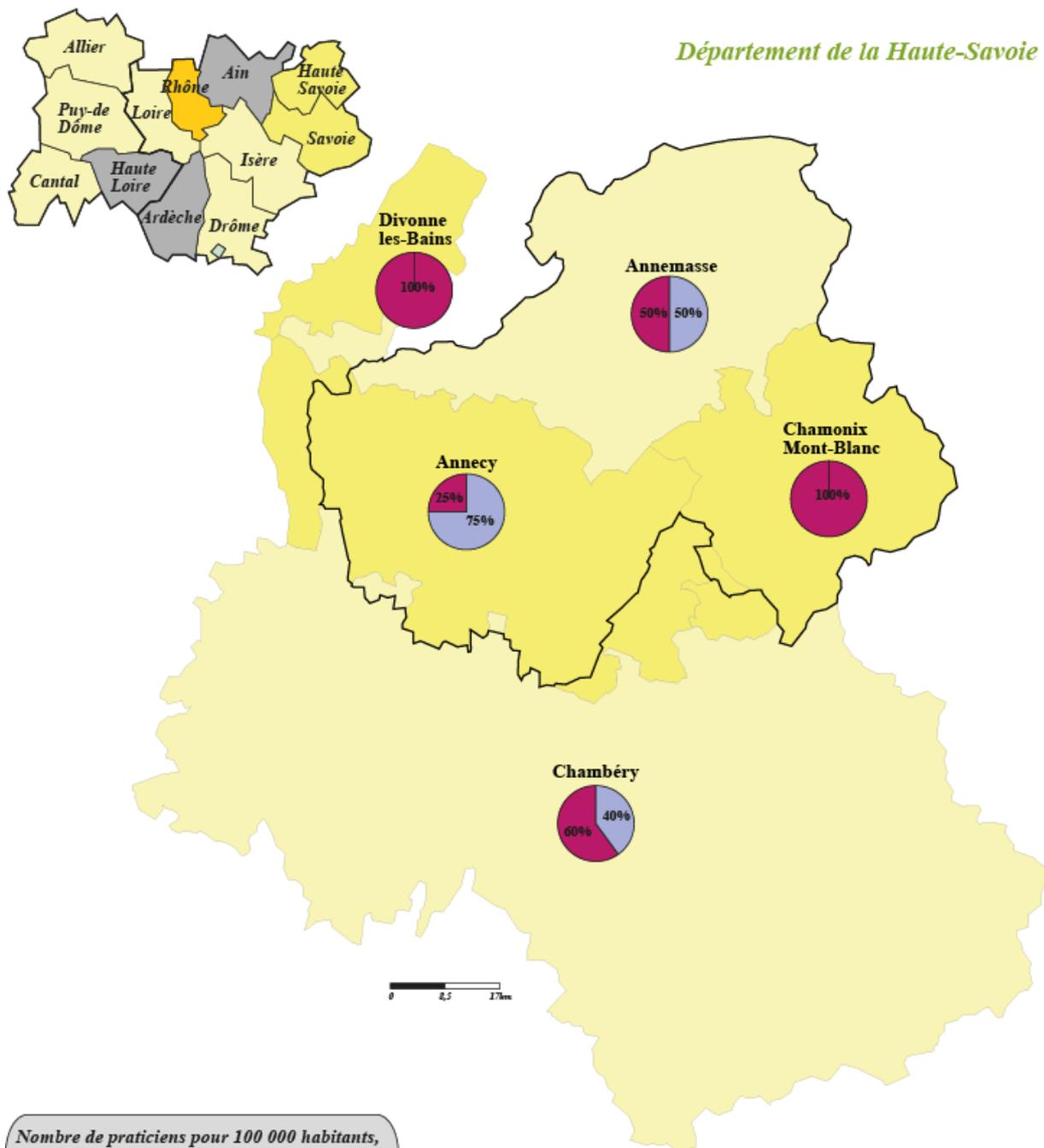
Etablissement      Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Densité médicale et vieillissement des praticiens  
par Territoire de santé :

Département de la Haute-Savoie

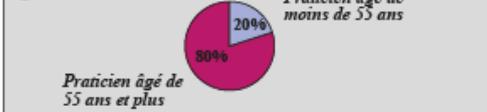


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,  
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 1,1 praticiens pour 100 000 hab.  
France : 1,3 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens  
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 53 ans  
Age moyen « dpt » : 50 ans